

Rapport 2024 d'activités

Perspectives

2025

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Activités de première ligne

Accompagnement des personnes étrangères

Introduction

L'accompagnement dans le cadre du parcours d'intégration

Le Parcours d'intégration, de quoi s'agit-il ?

Les chiffres du parcours d'intégration

Les bureaux d'accueil

L'accompagnement en insertion socio-professionnelle (ISP)

Les chiffres

Accompagnement mené dans le cadre du financement FSE

Accompagnement mené dans le cadre du financement FOREM

Aspects généraux

Tests Elao

Nationalité

Interprétariat et Setis

Ukraine

Perspectives 1^{ère} ligne 2025

Parcours d'intégration

Demande de nationalité

Activités de deuxième ligne

Coordination des activités d'intégration

Le Plan provincial et local d'intégration

Plateformes provinciales

Perspectives 2025

Les coordinations locales

Perspectives 2025

Veille et travail thématique spécifique

Parcours d'intégration

Droit de vote des étrangers

L'insertion socioprofessionnelle (cf. partie consacrée à cet effet)

La demande de nationalité

Volontariat



Santé et santé mentale
Les associations issues de l'immigration, dont les OSIM
Concertation Wallonne Mena et ex. Mena
Migrants en transit – appui aux collectifs
Logement

Formations, sensibilisation et séances d'information

Demandes transversales
Nous sommes régulièrement sollicités pour répondre à des demandes d'informations et de ressources sur nos thématiques de prédilection, par des étudiants et des enseignants.
Offres de formation proposées dans le catalogue

Actions de sensibilisation

Perspectives 2025

Interpellation

Communication

Gestion et support

Conseil de direction

Politique concertée de formation
Droit individuel à la formation
Plan de développement stratégique

Conseiller en prévention

Instances

Glossaire des sigles et acronymes

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ces années 2024 et 2025 sont particulièrement traversées par des conflits et génocides dans le monde entier, qui jettent et jetteront encore plus des personnes dans le désespoir et la migration forcée. Elles sont aussi marquées par un tournant politique dans bon nombre de pays dont la Belgique. Les mesures d'économie prises quotidiennement par les différents niveaux de pouvoir vont impacter toute la vie de la population et toucheront de plein fouet les plus fragiles dont les personnes étrangères.

Le 40^e anniversaire du CAI est pour nous, dans ce contexte, l'occasion et surtout la nécessité d'affirmer haut et fort nos valeurs et nos aspirations sociétales. Une fois n'est pas coutume, ce début d'année 2025, nous avons voulu marquer nos 40 ans d'existence par l'organisation d'une séance de vœux et derrière celle-ci de visibiliser toute l'action que notre association a menée, mène et compte bien mener les 40 prochaines années.

Nous sommes conscients qu'aux yeux de certains, nos vœux tirent vers l'utopie, mais depuis toujours, nous portons des valeurs et une vision de société interculturelle et, comme le colibri, nous nous attachons à ce que nous pouvons apporter. Nous défendons une stratégie des petits leviers. Là où l'on identifie que l'on peut obtenir une avancée pour les personnes, nous y mettons toute l'énergie humaine que nos valeurs nous donnent quotidiennement.

Le CAI est un exemple d'association qui estime qu'en tant que corps intermédiaire, il se doit non seulement de remplir les missions qui lui sont confiées mais aussi de faire bouger les lignes politiques, et ce par une méthodologie basée sur l'éducation populaire, c'est-à-dire le renforcement du pouvoir d'agir de chacun à son niveau et ce, tous ensemble, dans une co-construction sociétale fédératrice plus démocratique, plus juste et plus solidaire.

Il nous a semblé, dans le contexte actuel qu'il était temps d'organiser une journée pour réaffirmer ce rôle que peuvent jouer les associations de notre secteur notamment. Notre colloque : « l'associatif, une force de proposition politique » a pour objectif de marquer un temps d'arrêt dans notre travail quotidien, de proposer aux participants de prendre un peu de

hauteur pour retrouver le sens de notre action et notre contribution commune à la construction ou plutôt au maintien de notre démocratie.

Ainsi nos souhaits pour 2025 et les 40 ans à venir sont :

Un monde plus en paix. Oui, rien que cela, pour que chaque être humain puisse vivre décentement dans son pays et ne doive le quitter pour des raisons de guerre, de génocide ou de désastre climatique et même si certains d'entre eux décident de venir s'installer en Belgique, que leur intégration se déroule comme si cela allait de soi.

A notre niveau, nous continuerons à défendre tous les droits fondamentaux et à tout mettre en œuvre pour promouvoir une société plurielle riche de sa diversité. Avec les autres CRI et certaines universités wallonnes, nous tenterons de sensibiliser largement aux enjeux actuels et futurs en matière d'asile, d'accueil et d'intégration.

Si nous ne pouvons pas avoir prise sur la situation des pays d'origine, nous nous devons d'informer sur les causes migratoires ainsi que sur ce qu'ont vécu les personnes qui demandent l'asile en Belgique, tant dans leur pays d'origine que sur les routes migratoires. Au gouvernement fédéral, notre souhait est qu'il tienne enfin compte de la situation humaine des personnes qui fuient ainsi que la reconnaissance de la responsabilité de la Belgique et de l'Europe dans les réalités actuelles de certains pays.

Nous ne sommes pas très confiants sur la réalisation de ce souhait en lisant les différentes mesures et accords de gouvernement et nous ne manquerons pas d'être cosignataires des différentes interpellations portées par la société civile.

Nous souhaitons également que la pauvreté et le sans-abrisme qui touchent particulièrement les personnes d'origine étrangère et les sans-papiers soit la priorité première de nos responsables politiques tous niveaux de pouvoirs confondus. Mais si en région wallonne un futur plan de lutte contre la pauvreté est en réflexion, nous devons constater une invisibilisation de la situation des personnes étrangères ou d'origine

étrangère, il en est de même autour du plan spécifique pour les familles mono-parentales dont les chiffres démontrent que les femmes et parmi celles-ci les femmes d'origine étrangères sont les plus impactées. Nous tentons et tenterons de faire bouger les lignes politiques en éclairant la situation, en explicitant ses causes et en faisant des propositions de solutions concrètes et ce en associant avec d'autres représentants d'autres secteurs et notamment via le Conseil économique et social wallon dont nous faisons partie. Nous travaillerons concrètement et en synergie avec les acteurs de la grande précarité et porterons la parole des personnes dans les groupes de travail du gouvernement wallon.

Nous continuons à mettre en exergue la situation indécente des migrants en transit, l'énergie des collectifs citoyens, et nous maintiendrons notre soutien dans leur action et dans l'interpellation politique pour que les collectifs soient soutenus par les pouvoirs publics. L'aide humanitaire n'est pas que du seul ressort de citoyens.

Au niveau régional et local :

Nous souhaiterions logiquement un logement pour tous, une attention particulière pour les obstacles spécifiques de la vie quotidienne, une approche intersectionnelle des politiques développées, un emploi pour chacun, un réel projet politique de société interculturelle et une effectivité réelle du plan de lutte contre le racisme et les discriminations.

Comme l'indique la déclaration de politique régionale sur le cadre de concertation, le secteur de l'intégration espère être considéré comme un réel partenaire de cette politique et qu'il soit soutenu pour la développer.

Ainsi nos interpellations continuent rencontrent les souhaits suivants :

Que les futures mesures politiques prennent en compte la spécificité des associations d'immigrés qui non seulement jouent un rôle de premier accueil mais aussi de lien communautaire en les considérant également dans la conception des orientations politiques.

Que les Initiatives locales d'intégration qui portent à bout de bras le parcours d'intégration puissent être appuyées et renforcées mais aussi soutenues dans les actions vers la société d'accueil car seul le parcours d'intégration ne suffit pas pour développer en Wallonie une vraie politique d'intégration.

Que l'axe lutte contre le racisme et interculturalité du décret, parent pauvre aujourd'hui de la politique régionale soit valorisé et financé en lien avec le plan

de lutte contre le racisme. Car sans ces actions, les personnes étrangères auront bien du mal à s'intégrer si la société ne fait pas signe d'ouverture

Que les centres régionaux d'intégration, soient réellement reconnus comme les outils du travail de coordination et comme une plus-value pour avoir une réelle approche sous-régionale et régionale.

Que des moyens spécifiques pour l'accompagnement des personnes dans l'ensemble de leurs démarches et surtout dans l'accompagnement dans la mise à l'emploi, vecteur essentiel d'intégration après le logement soient effectives et pérennes.

Enfin, que l'observatoire de l'intégration puisse se développer réellement avec les moyens nécessaires pour imaginer avec l'ensemble des acteurs du secteur une politique globale d'intégration complémentaires aux autres politiques menées (cohésion sociale, logement, emploi, santé, pauvreté, sans-abrisme etc..).

On espérerait que certains de ces souhaits se réaliseront quand on lit la déclaration de politique régionale. Elle annonce en effet la mise en œuvre d'une Charte associative sous la forme d'un décret-cadre. Elle insiste aussi sur l'importance de la Diversité (une richesse pour la Wallonie), de l'émancipation des personnes étrangères et de l'inclusion/ intégration nécessitant « un socle commun de valeurs ».

Gageons que cette déclaration engagera également l'exécutif wallon qui pourra s'appuyer sur le plaidoyer réalisé par l'associatif lui-même pour penser les lignes de ce décret. Ce dernier réaffirme l'engagement pour les principes de la Charte associative. Toutes les associations devraient également se saisir de ce texte fondateur pour poser les conditions du dialogue avec responsables politiques et ce, à tous les niveaux de pouvoir, du local au fédéral.

Nous en arrivons enfin aux souhaits pour notre province car c'est bien là que nous œuvrons au quotidien.

Nous souhaitons que la Province de Namur puisse continuer à jouer sur ses matières et particulièrement ses matières sociales son rôle fédérateur de supra-communalité. Nous avons besoin de ce niveau de pouvoir pour nous appuyer dans notre action.

La CAI et le Vivre Mieux ont collaboré à l'élaboration, à l'évaluation et au suivi du Plan provincial et local d'intégration (PPLI) entre 2017 et 2022. PPLI qui a pour ambition de favoriser l'intégration, sur le territoire provincial, des personnes étrangères et d'origine étrangère (PEOE), en mettant en évidence leurs besoins spécifiques et en définissant les stratégies à développer pour mieux les rencontrer. La Province s'est impliquée sur les thèmes de la santé mentale, de l'accueil de la petite enfance, de l'habitat et de la mobilité. Les réflexions des groupes de travail ont notamment donné lieu à l'édition de guides de bonnes pratiques.

Si La Province poursuit actuellement les collaborations avec le CAI sur des événements qui touchent à ses missions, nous espérons que le nouveau collège provincial décide non seulement de faire partie à nouveau des instances du CAI comme cela toujours été depuis la création de l'ASBL et jusqu'en 2020 ainsi que d'élaborer un nouveau contrat de gestion. Le décret de la Région wallonne agréant les centres prévoit en effet la parité dans ses instances entre les pouvoirs publics et les associations.

Nous espérons également que les responsables politiques provinciaux et communaux puissent se saisir de notre mémorandum voire nous associent à l'élaboration de leurs PST. L'ensemble des recommandations a été pensé et construit avec les acteurs de l'intégration de la province.

Concernant le niveau communal, si, grâce à notre implication dans les PCS locaux, à nos coordinations locales et nos collaborations notamment autour du parcours d'intégration, nous avons développé certaines synergies, nous espérons qu'elles puissent encore se renforcer avec non seulement la participation des communes à nos instances mais aussi dans la définition des lignes politiques des 6 prochaines années.

Avec notre mémorandum, nous nous attacherons, avec les communes et les CPAS à décliner les recommandations localement afin qu'elles correspondent au mieux aux besoins fondamentaux spécifiques des personnes étrangères et aux leviers d'action locale.

Enfin et non des moindres nos derniers vœux s'adressent aux personnes étrangères et d'origine étrangères pour qui nous souhaiterions juste le meilleur ou plus pragmatiquement d'être reconnus comme citoyens à part entière tout simplement et ce, dans le respect de leurs droits fondamentaux.

Nous nous attacherons dans la mesure de nos moyens et derrière toutes nos actions non seulement à lever les obstacles qu'ils rencontrent mais aussi à mettre en exergue leurs potentialités. Ceci ne se fera pas sans elles puisqu'elles sont expertes de leur réalité et des difficultés qu'elles rencontrent.

Pour conclure, gageons qu'à l'aube de ses 40 ans, le CAI évolue dans une société réellement interculturelle. En attendant, nous continuerons à travailler avec énergie et détermination, en espérant disposer des moyens nécessaires pour relever les gros défis qui nous attendent pour cette triste décennie.

Ce rapport d'activité au-delà de la présentation des activités du CAI démontre à toutes les pages le travail précieux et complémentaire de l'ensemble des opérateurs de terrain et nous profitons ici de les remercier pour leur engagement à nos côtés et surtout aux côtés des personnes immigrées.

Ensemble, faisons en sorte que nos vœux se transforment en actions concrètes pour un avenir meilleur.

1ÈRE LIGNE

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

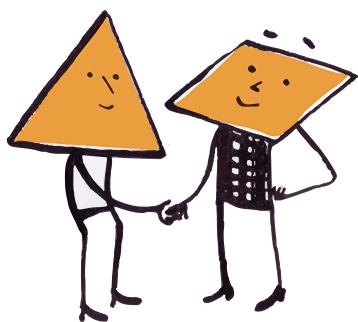
En 2024, l'accompagnement des personnes mis en place par le CAI s'inscrit dans la continuité de 2023. Cet accompagnement se structure en 2 types de démarches : le parcours d'intégration et l'insertion socioprofessionnelle.

Globalement, l'ensemble du travail d'accueil et d'accompagnement mené en première ligne s'est poursuivi en 2024 avec un nombre important de personnes à recevoir et à accompagner en fonction de leurs demandes. Les bureaux décentralisés de la province tout comme le bureau de Namur ont fait l'objet de nombreuses demandes, tant pour le parcours d'intégration obligatoire ou volontaire que pour des démarches administratives, sociales, ou d'insertion socio-professionnelle.

Le travail mené auprès du public ukrainien se poursuit et s'inscrit maintenant dans un cadre clair et structuré. Un important surcroît de travail a été constaté, mais l'équipe a pu y faire face grâce à un renfort de personnel subsidié via la Région wallonne et la mise à disposition de deux travailleurs (Article 60) via les CPAS de Namur et de Gembloux, assurant des tâches de traduction en langue ukrainienne ou russe.

Le secteur de l'insertion socio-professionnelle (ISP) a lui aussi poursuivi son déploiement avec un nouveau renfort dans l'équipe, nous permettant de mieux répondre aux demandes des personnes en lien avec leurs projets professionnels et leur parcours de formation. Au travers de différents projets, l'équipe a accompagné le public et ses demandes variées, allant de la simple démarche administrative pour l'inscription à une formation jusqu'à la mise en stage ou à l'emploi.

En parallèle, les travailleurs de première ligne du CAI ont bénéficié d'un accompagnement d'équipe. Cette prise de recul nous a permis d'aborder ensemble la question de la surcharge de travail, en lien avec une problématique plus globale de crise du travail social, et de chercher ensemble des solutions pour y faire face tout en poursuivant notre mission d'accompagnement.





L'accompagnement dans le cadre du parcours d'intégration

Le Parcours d'intégration, de quoi s'agit-il ?

Le parcours d'intégration (PI) est un dispositif mis en place par la Région wallonne à destination des personnes étrangères primo-arrivantes, à savoir, les personnes possédant un titre de séjour de plus de 3 mois ou qui séjournent légalement en Belgique depuis moins de 3 ans. Jusqu'en décembre 2024, la durée du PI s'élevait à maximum 18 mois pour réaliser dans le délai imparti, les démarches jugées nécessaires pour faciliter leur intégration au sein de notre société. Ces démarches obligatoires sont la participation à un module d'accueil, les suivis de cours de français pour un total de 400h ; d'une formation à la citoyenneté de 60h et d'une orientation socio-professionnelle de minimum 4h.

Depuis 2014, l'entame du PI coïncide avec le tout premier accueil de la personne au Service population ou étranger de la commune qui lui délivre un accusé de réception, datant la demande d'un titre de séjour de plus de 3 mois et dont la fin implicite de validité est, jour pour jour, de 18 mois.

Les communes ont ainsi l'obligation décrétale d'informer les personnes primo-arrivantes de leurs droits et obligations sur le territoire belge et de les inviter à se présenter au Bureau d'accueil local le plus proche du Centre régional d'intégration afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement spécifique dans leur PI.

De cette manière, chaque bureau d'accueil est un point d'ancrage local pour les personnes étrangères où se renseigner et poursuivre leurs démarches d'intégration.

Différents profils de personnes sont accompagnés par l'équipe du CAI. Les réfugiés reconnus, des personnes qui ont obtenu un séjour illimité (carte A) ou arrivée en Belgique par le mécanisme du regroupement familial avec une personne issue de pays tiers. Tous sont dans l'obligation de mener à bien le PI.

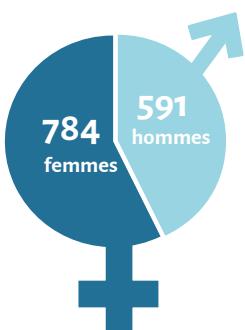
En parallèle, les bureaux du CAI ont également en charge l'accompagnement des personnes en procédure d'obtention de la nationalité belge ou des personnes dispensées ou exemptées par le décret mais qui souhaitent le suivre de manière volontaire. Ceci explique alors que nous parlons de « PI. obligé » ou de « PI. volontaire » pour désigner les publics.

Il s'avère que dans les faits, le PI. volontaire concerne en grand nombre de personnes étrangères.

Fin 2024, avec le projet de réforme du Décret de l'Intégration des personnes étrangères, plusieurs changements ont été annoncés, tels que la période de validité passant de 18 à 36 mois ou encore la suppression des AOC ; ce qui devrait changer considérablement le dispositif d'accueil des primo-arrivants dès janvier 2025. Au vu des réalités de terrain, nous pouvons déjà nous interroger sur comment répondre aux besoins de ce public et mettre en concordance l'offre et la demande de formation et de suivi.

Les chiffres du parcours d'intégration

En 2024, 1375 dossiers liés au Parcours et aux démarches sociales étaient ouverts, dont 694 nouveaux, ouverts cette année-là.



Sur l'ensemble des personnes accompagnées en 2024, 40,6 % avaient introduit et entamé leur suivi du Parcours d'intégration en 2023, contre 50,4 % l'ayant entamé en 2024. Ceci s'explique par la durée maximale du Parcours d'Intégration qui s'élevait jusque fin 2024 à une durée maximale de 18 mois à partir de la date de la demande. Ainsi la majorité des parcours ont été effectués à cheval sur deux années. En termes de répartition des sexes : 591 étaient des hommes et 784 étaient de sexe féminin. Près de 90 pays d'origine ont été relevés sur les 1373 personnes accompagnées, 1356 étaient d'origine hors Union Européenne, 17 étaient européens, 2 étaient belges. Cinq nationalités ont été majoritairement représentées en 2024 avec en tête l'Ukraine (303), ensuite le Maroc (89), après le Burundi (72), la Syrie (68), et enfin l'Erythrée (64).

90 pays d'origine
différents sont représentés.

Top 5 des pays d'origine

Ukraine : **303**

Maroc : **89**

Burundi : **72**

Syrie : **68**

Erythrée : **64**

Belges : 2

UE : 17

Hors UE : 1354

**Primo-arrivants
(obligé)**

394 dossiers
dont 221 ouverts en
2024

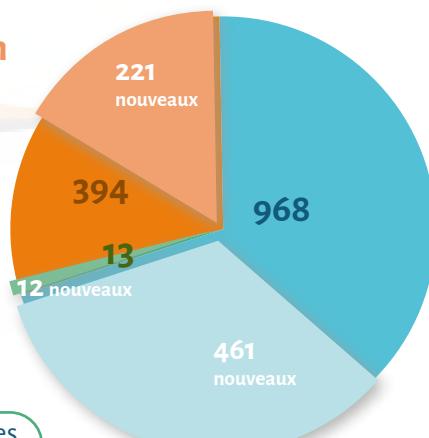
**Accompagnement
social**

13 dossiers
dont 12 ouverts en
2024

personnes accompagnées pour des démarches administratives ou sociales en dehors du parcours d'intégration, pour des questions ponctuelles ou pour qui nous proposons une orientation vers un service plus spécialisé.

Hors obligation

968 dossiers
dont 461 ouverts en
2024



Les bureaux d'accueil

Afin d'assurer une couverture territoriale sur l'ensemble de la province et, par la même occasion, de rendre ses services accessibles à tous, le Centre Régional d'Intégration, le CAI (Centre d'Action Interculturelle) a mis sur pied, en plus de son bureau principal situé à Namur, 7 bureaux délocalisés à Andenne, Beauraing, Ciney, Dinant, Gembloux, Philippeville et Sambreville.

L'ensemble des bureaux du CAI couvrent au total les 38 communes de la province, puisque chaque bureau délocalisé vise également les communes proches à savoir :

- Andenne, Gesves et Ohay;
- Beauraing, Gedinne et Vresse-sur-Semois;
- Ciney, Rochefort, Somme-Leuze, Hamois, Havelange, Assesse ;
- Dinant, Hamois, Hastière, Yvoir, Houyet, Anhée, Somme-Leuze ;
- Gembloux, Sombreffe, Eghezée ;
- Namur, Profondeville, Floreffe, La Bruyère, Fernelmont ;
- Philippeville, Florennes, Walcourt, Cerfontaine, Doische, Viroinval, Couvin, Mettet ;
- Sambreville, Jemeppe S/Sambre, Fosses-la-Ville.

Les permanences de ces bureaux d'accueil sont organisées grâce à l'appui des partenaires locaux, à savoir les communes ou les CPAS de la localité et se déroulent une à deux fois par mois.

Les Bureaux d'accueil du CAI travaillent en réseau et en triangulation avec les partenaires. L'objectif est de construire un accompagnement coordonné, centré sur la personne, en complémentarité avec le réseau local. Si besoin, le CAI oriente la personne accompagnée vers les partenaires ; c'est en effet à cette condition, qu'il leur est possible de répondre au mieux aux besoins diversifiés du public. L'enjeu n'étant pas de se substituer à d'autres opérateurs mais bien de garantir un appui complémentaire aux personnes étrangères dans leur P.I. et de faciliter la rencontre entre eux et les partenaires.



Sur l'ensemble des personnes étrangères suivies dans le cadre de leurs démarches d'intégration en province de Namur, 370 personnes ont finalisé leur Parcours d'intégration et obtenu leur attestation de fréquentation du Parcours d'intégration.

La possibilité de bénéficier d'un hébergement local est d'une grande aide pour permettre aux bureaux décentralisés de contribuer à la synergie locale, rendre l'accès facile à nos services pour les personnes étrangères, les informer sur l'existence du parcours d'intégration et de l'accompagnement en ISP mais aussi toucher la population dans son ensemble. Evoluant au sein de partenaires déjà en contact avec différents publics, les bureaux décentralisés peuvent contribuer à la sensibilisation de la population de la société d'accueil (belge ou étrangère) à la lutte contre le racisme.

L'orientation du public par les communes vers les bureaux d'accueil du CAI

La procédure exige des Communes de transmettre mensuellement aux Bureaux locaux des Centres régionaux d'Intégration, le listing des personnes soumises à l'obligation du Parcours d'intégration (PI). Ces listes reprennent les dates de commande du titre de séjour des personnes concernées, ce qui correspond au début de leur parcours d'Intégration (PI). Aussi au plus tôt, le Bureau d'accueil peut entreprendre l'accompagnement des personnes au plus le bénéficiaire a de chances de répondre aux obligations de formation et de suivi du PI dans les délais impartis. Les bureaux d'accueil du CAI ont constaté le peu de communes, assurant leurs obligations de relais dans l'accueil des personnes étrangères et cela très concrètement compte-tenu de la faible orientation des personnes primo-arrivantes vers leurs services.

Cependant, cette première courroie d'information est décisive puisque, au plus tôt les Bureaux d'accueil reçoivent les listings, au plus vite, ils peuvent entamer l'accompagnement des personnes primo-arrivantes. Pour rappel, les personnes dans l'obligation du PI ont 18 mois pour terminer toutes leurs démarches, à savoir le suivi d'une formation de 60h en citoyenneté, d'une formation de 400h en français et l'accompagnement en insertion socioprofessionnelle de 4h minimum. Toute personne n'ayant pas su ou pu répondre à ces obligations dans le temps imparti se voit infliger une ou plusieurs amendes administratives et devra relancer ou compléter ses démarches de PI.

Perspectives 2025

Il est donc primordial pour les Bureaux d'accueil de recevoir au plus tôt les listings des communes sur leur territoire. C'est pourquoi un des objectifs en 2025 sera de sensibiliser à nouveau les communes, de valoriser leur rôle dans le tout premier ancrage social des personnes primo-arrivantes, et surtout d'élaborer avec elles comment organiser au mieux le suivi des listes de commandes de titre de séjour, avec les travailleurs de première ou de seconde ligne du CAI.

L'orientation des bureaux d'accueil du CAI vers les partenaires

À la demande des acteurs (partenaires, personnes, bénévoles...), la stratégie d'action s'adapte aux réalités du territoire.

Des rencontres ponctuelles avec le public ont également été organisées en dehors des permanences, chez les partenaires associatifs et institutionnels et des rendez-vous ponctuels ont pu être pris en dehors des permanences en fonction de l'urgence des dossiers à traiter.

Sur chaque zone, le nombre de partenaires est plus ou moins grand ou au contraire réduit, ce qui amène les Bureaux d'accueil à devoir travailler selon des combinaisons variables.

Car, selon la présence de tel ou tel partenaire sur le territoire, il n'est pas toujours possible de répondre aux profils spécifiques des publics, au plus proche de chez eux et des solutions sont alors recherchées, via la délocalisation ponctuelle d'un partenaire ou au contraire l'orientation des personnes vers Namur.

Précisons, que les personnes non-scolarisées dans leur pays d'origine, analphabètes nécessitent des cours d'alphanumerisation et peuvent suivre des Ateliers d'orientation citoyenne, tandis que les personnes répertoriées comme déjà scolarisées suivent des cours de Français langue étrangère (FLE) et ont accès à des formations d'intégration citoyenne (FIC).

Les réponses apportées aux personnes étrangères inscrites dans des PI obligés ou volontaires, primo-arrivantes ou en procédure de demande de nationalité, varient fortement en fonction des profils individuels, familial, scolaire, professionnel des personnes. Il va sans dire que si l'âge, le sexe et l'origine des personnes constituent en soi des facteurs de discrimination sur le marché de l'emploi pour les personnes étrangères déjà installées sur le territoire, ils le sont d'autant plus pour les personnes qui ne maîtrisent ni le français oral ou écrit ni les codes culturels de l'environnement social et professionnel wallons.

C'est donc dans ce sens que le Parcours d'Intégration prend tout son sens.

Andenne

À Andenne, les permanences ont été organisées deux fois par mois le vendredi après-midi à la Maison des Solidarités ; un total de 76 personnes ont été accompagnées.

Accompagnement individuel

Le bureau décentralisé d'Andenne, couvrant les communes d'Ohey, Gesves et Andenne, offre des permanences régulières pour répondre aux besoins des citoyens. Celles-ci ont lieu deux fois par mois.

Les personnes accompagnées viennent majoritairement de la commune d'Andenne et d'Ohey. Cela s'explique notamment par les problèmes de liaison en transports en commun entre Andenne et Gesves ainsi que le peu d'orientation du public gesvois par la commune. La majorité des demandes concernent le parcours d'intégration en vue de l'obtention de la nationalité.

Nous avons également participé activement au Salon de l'emploi qui a eu lieu le 16 octobre 2024, offrant ainsi une occasion aux demandeurs d'emploi de se renseigner sur le marché du travail local et d'accéder à des opportunités professionnelles.

Quant à la plateforme VIF « violence intra-familiale », notre participation est devenue aléatoire en raison du changement de jour des réunions, désormais fixées au mardi, jour correspondant aux réunions au CAI.

Formations

Après l'arrêt des formations en citoyenneté dispensées par le PCS d'Andenne, AFICo, asbl d'éducation permanente déjà active à Namur, a développé son offre pour organiser un nouveau module de formation à Andenne. En 2024, 8 personnes ont dès lors pu participer à ces 60h de cours de citoyenneté à Andenne. D'autres personnes se sont déplacées jusqu'à Namur. Les séances d'information sur les droits et devoirs ainsi que l'ISP sont dispensées individuellement.

Par rapport à l'axe de formation à la langue français, il concerne peu de personnes. En effet, la majorité des personnes accompagnées à Andenne ont déjà le niveau suffisant. Dès lors, elles présentent un test de validation en français, le test ELAO, qui les dispensent du suivi des 400h de formation en français. Quelques personnes sont toutefois orientées vers les cours de français organisés par l'ASBL « L'envol à Andenne » ou par la Maison des Solidarités d'Andenne.

Beauraing

À Beauraing, les permanences ont été organisées les troisièmes jeudis du mois à la Commune de Beauraing; un total de 49 personnes ont été accompagnées.



Accompagnement individuel

Comme depuis quelques années il n'y a pas une grosse actualité concernant le bureau de Beauraing et cette année 2024 ne déroge pas à la tradition.

La fréquence des permanences reste la même, avec la possibilité de disposer du local toute la journée quand cela s'avère nécessaire.

Les demandes tournent autour du parcours d'intégration notamment pour les demandes de nationalité, d'équivalences de diplôme, très rarement certaines demandes sociales.

Formations

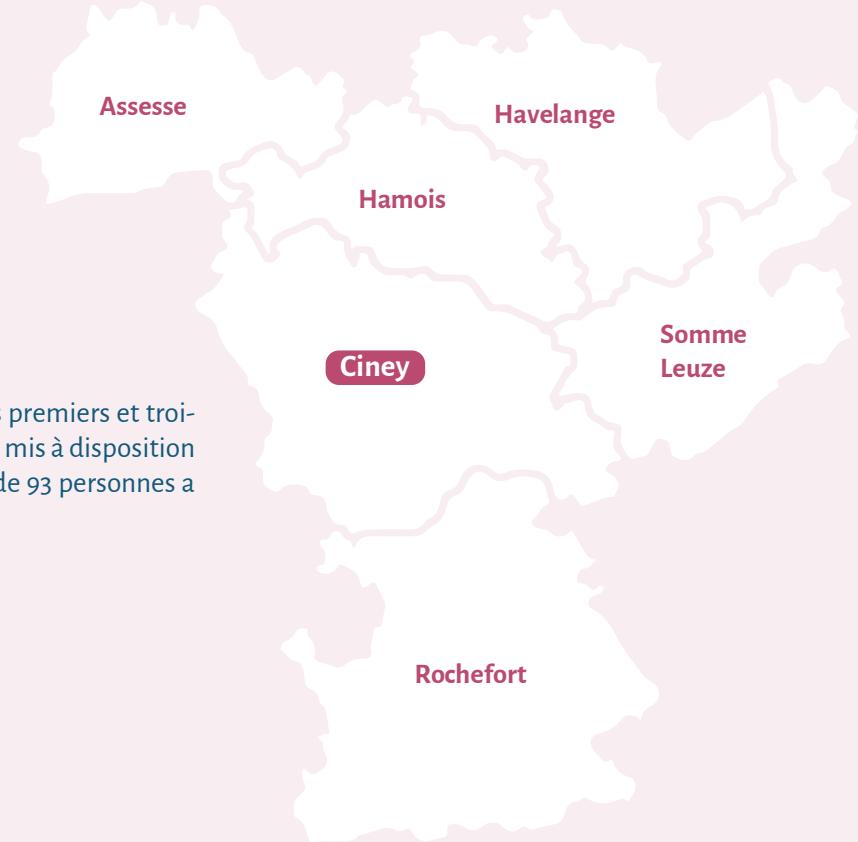
Durant l'année 2024, en l'absence d'opérateurs locaux, aucune formation à la citoyenneté n'a été donnée au bureau de Beauraing, notamment pour le public francophone. Toutefois, une collaboration a été mise en place avec Fedasil Pondrôme ce qui nous permet d'orienter certaines personnes vers les ateliers d'orientation citoyenne organisés par le centre pour ses résidants.

Les Séances d'Information Droits et Devoirs (SIDD) se donnent la plupart du temps en individuel.

L'offre des cours de français reste et demeure un véritable casse-tête pour les personnes accompagnées au bureau d'accueil de Beauraing, l'offre reste insuffisante et les personnes sont obligées de se déplacer plus loin pour aller suivre les cours, certains interrompent le processus parce qu'ils rencontrent des difficultés de déplacement. Seuls les cours organisés au sein du centre Fedasil de Pondrôme, en collaboration avec l'institut EAFC de Dinant, ont permis à quelques personnes (du centre et hors-centre) de participer à une formation en français.

Ciney

À Ciney, les permanences ont été organisées les premiers et troisièmes jeudis du mois dans la Maison Citoyenne mis à disposition par le PCS (Plan de Cohésion sociale) ; un total de 93 personnes a été accompagné.



Accompagnement individuel

Le bureau de Ciney est très bien situé, facilement accessible et connu de la région. C'est au même endroit que se déroulent les cours de français et d'autres activités sociales, ce qui facilite l'orientation et l'accompagnement du public ukrainien, arabophone et Erythréen.

Bien que les horaires de permanences soient fixés à l'avance, ces horaires ont occasionnellement pu être élargis pour des accompagnements spécifiques des publics

Formations

Un module de formation en citoyenneté a été organisé en 2024, par Reso. Malgré tout, certaines personnes, pressées par les délais, ont été dans l'obligation de se déplacer jusqu'à Namur pour suivre les 60h de citoyenneté.

Malgré une augmentation du nombre de cours organisés par les opérateurs de formation en langue, La Farandole à Rochefort et la Maison citoyenne à Ciney, la demande pour l'apprentissage du français a explosé et beaucoup de personnes attendent des mois pour intégrer les cours. La situation est loin de s'améliorer puisque la même tendance s'observe à Namur. Des personnes seront sans doute en retard par rapport à leur parcours d'autant plus que certains n'ont pas été informés de leur obligation de suivre le PI dans les temps par les communes.

Dinant

À Dinant, les permanences ont été organisées les 2ème et 4ème jeudi du mois au sein des locaux du Plan de Cohésion sociale de Dinant, qui regroupe plusieurs institutions comme l'EPN, la Bibliothèque, le bureau BAPA ; un total de 57 personnes ont été accompagnées.



Accompagnement individuel

Les personnes accompagnées dans le cadre des permanences du bureau d'accueil de Dinant ont majoritairement été relayées par les partenaires locaux, qu'il s'agisse des opérateurs de formations ou les Centres Croix Rouge d'Yvoir ou par le bouche à oreille.

En plus des personnes soumises à l'obligation du PI, beaucoup de personnes cherchent à suivre le Parcours dans le cadre de la demande de nationalité. Un accompagnement dans le cadre de démarches en insertion socioprofessionnelles sont aussi régulièrement observées, notamment en ce qui concerne les demandes d'équivalence de diplômes.

Formations

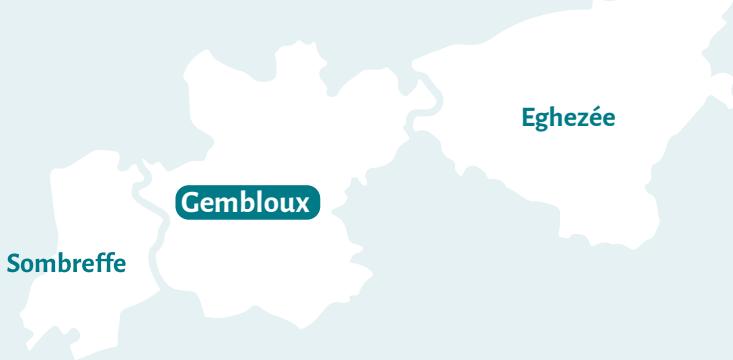
En 2024 aucune formation à la citoyenneté n'a été organisée sur le territoire de Dinant. Les personnes étaient donc obligées de venir à Namur pour suivre la formation citoyenne. Cette situation perdure depuis 2023 et crée un déséquilibre en termes d'accessibilité aux services du PI.

La formation à la langue française est organisée par trois opérateurs à Dinant. Initialement, Lire et Ecrire propose des cours pour les personnes en situation d'analphabétisme francophone, Le Tremplin se charge des personnes non scolarisées et non francophone et SAD pour les personnes scolarisées et non-francophone. Cela dit, pour la 3ème année consécutive, Le Tremplin a adapté son offre pour répondre aux besoins actuels et propose désormais des cours de FLE, la demande étant forte pour ce type de cours (à destination des personnes scolarisées non francophone).

De manière générale, la demande de suivi des cours de langue a explosé et beaucoup de personnes attendent des mois pour intégrer les cours. La situation est loin de s'améliorer puisque la même tendance s'observe à Namur. Des personnes seront sans doute en retard par rapport à leur parcours d'autant plus que certains n'ont pas été informés par les communes.

Gembloux

À Gembloux, les permanences ont été organisées les 2^e et 4^e jeudi du mois, dans le local polyvalent de la Commune et ponctuellement chez Le Service d'Entraide des Migrants ; un total de 85 personnes ont été accompagnées.



Accompagnement individuel

Les demandes sur ce territoire sont dans la continuité de l'année 2023. Il s'agit des demandes liées au parcours d'intégration obligatoire/volontaire et à l'ISP.

Pour l'année 2024, nous avons organisé 20 permanences (Parcours d'Intégration et ISP) pour accueillir et accompagner des résidents de Gembloux et de Sombreffe se font au même local. Par facilité d'accès en transport en commun, les personnes d'Eghezée ont été accompagnées dans le bureau de Namur.

L'accompagnement proposé s'inscrit dans le cadre du parcours d'intégration qui comprend des démarches administratives, l'ouverture de dossier nationalité mais aussi la recherche de formation et d'emploi. Notre travail s'inscrit dans un travail en réseau et en triangulation avec les partenaires dans le but de mieux répondre au besoin du public.

À la demande des acteurs (partenaires, personnes, bénévoles...), notre stratégie d'action s'adapte en fonction des réalités du territoire. Nous allons aussi à la rencontre du public en dehors de nos permanences, notamment chez nos partenaires associatifs et institutionnels.

Formations

Notre partenaire, le Groupe Alpha Gembloux a organisé 3 modules de formations à la citoyenneté : deux formations d'intégration citoyenne (FIC) à destination des personnes maîtrisant le français et un atelier d'orientation citoyen (AOC) pour les personnes non-francophone.

Lorsque cela est nécessaire, nous orientons également les personnes vers des cours de français, vers le Groupe Alpha Gembloux (GAGx).

Des permanences spécifiques en insertion socio-professionnelle (ISP) se poursuivent pour l'année 2024 afin d'accompagner les personnes dans leurs démarches : équivalence de diplôme, validation des compétences, orientation professionnelle, recherche de formation, construction de CV, rédaction de lettre de motivation, ...). L'orientation du public entre les partenaires en ISP (Maison de l'emploi, cellule Migrant, Mirena, Art60 CPAS, SEM, ...) se passe très bien. Des réunions de concertation sont mises en place afin de renforcer les collaborations actuelles et futures du réseau ISP.

Namur

À Namur, l'équipe reçoit les personnes étrangères sur RDV tous les jours à l'exception du mardi matin : un total de 869 personnes ont été accompagnées.



Accompagnement individuel

Cette année, nous n'avons pas rencontré de difficultés pour planifier tous les rendez-vous dans des délais raisonnables, contrairement à l'année dernière. Nous constatons que le public ukrainien reste le pays d'origine le plus représenté avec des demandes de parcours volontaires, mais nous voyons apparaître une forte augmentation du public représenté par d'autres nationalités tels que les Burundais et les Erythréens, mais aussi le public palestinien non loin dans la liste. Ces personnes sont quant à elles soumises à l'obligation de suivre le parcours d'intégration.

Formations

Nous constatons que l'offre des modules citoyenneté a pu répondre à la demande du public et nous n'éprouvons plus trop de difficultés à inscrire les personnes dans des délais raisonnables. Comme l'année dernière, certaines personnes sont inscrites directement via les cours de français, ce qui est le cas notamment des personnes qui fréquentent la Cellule alpha-Fle du C.P.A.S. mais aussi l'asbl Alpha 5000 et le Nouveau Saint-Servais. Evidemment, des places sont également réservées au C.A.I. Mais en général, ces personnes sont relayées depuis ces opérateurs vers le C.A.I. pour compléter l'ensemble du parcours d'intégration.

Une nouveauté est qu'il n'y a plus d'interprètes prévus pour les AOC. Pour pouvoir s'inscrire, les personnes doivent avoir débuté les cours de français depuis un certain temps. Cela a eu des conséquences pour l'inscription des personnes non-francophones dans les formations à la citoyenneté. Une solution est l'ori-

tation vers les formations de la Croix-Rouge qui sont toujours organisées dans la langue d'origine des personnes mais elles ne sont pas organisées dans toutes les langues.

La demande de suivi des cours en français langue étrangère a fortement augmenté et beaucoup de personnes attendent des mois pour pouvoir s'inscrire. Ce qui amène parfois certaines personnes à ne pas pouvoir terminer dans les temps les heures obligatoires dans le cadre du délai imposé par parcours d'intégration. Des demandes de prorogation sont introduites auprès de la Région Wallonne pour allonger le délai de leur parcours. Sans oublier que certaines personnes n'ont pas été informées et relayées par les communes, et commencent dès lors leur parcours avec du retard. Ce qui pénalise les personnes par rapport au délai des 18 mois et l'obligation notamment de suivre les 400 heures dans ce temps imparti.

Nous avons dès lors mis en place avec les opérateurs de français langue étrangère un système commun d'inscription, et ce depuis le mois de novembre, à raison d'une fois par semaine en matinée.

Collaborations

Sur le territoire de Namur, de nombreuses collaborations ont encore eu lieu avec les acteurs de la formation ainsi qu'avec les acteurs socio-juridiques qui interviennent dans le cadre du parcours d'intégration ou en complément de celui-ci. Les collaborations entre les équipes de première ligne du CAI, du CPAS et de la Ville de Namur continuent également à être renforcées à travers différentes réunions de travail.

Philippeville

À Philippeville, les permanences ont été organisées un lundi matin sur deux, dans le local de la Maison de la Cohésion Sociale de Philippeville et les deuxièmes jeudis du mois dans un local du CPAS de Philippeville ; un total de 91 personnes ont été accompagnées.

Accompagnement individuel

La fréquentation des permanences ne s'est pas estompée, ce qui a nécessité une augmentation des permanences, mise en place afin de répondre aux multiples sollicitations du public. Nous avons dès lors ouvert une nouvelle plage de permanence par mois, ce qui élève à 3 jours de présence dans le bureau d'accueil. Cela a été possible grâce à notre partenariat avec le CPAS de Philippeville.

Les collaborations avec les différents acteurs se sont renforcées au fil du temps. Les principales demandes ont porté sur le parcours d'intégration volontaire ou obligatoire, les demandes d'équivalences de diplômes, l'accompagnement pour une recherche d'emploi, quelques démarches sociales, la demande de nationalité.

Formations

Durant toute l'année 2024, deux formations à la citoyenneté ont été organisées sur le bureau de Philippeville. La première par la Bibliothèque de Florennes, à destination d'un public non-francophone et la deuxième par l'ASBL Carrefour pour des personnes maîtrisant le français au niveau A2, minimum.

Les cours de français se donnent normalement sur le territoire. Ces formations sont dispensées par plusieurs opérateurs (les écoles de promotion sociale de Philippeville et de Couvin, l'ASBL Carrefour, Lire et Ecrire, etc.) sur l'ensemble du bureau d'accueil répondant ainsi aux besoins du public.





Sambreville

À Sambreville, les permanences ont été organisées un lundi sur deux dans les locaux de la gare d'Auvelais à Sambreville ; un total de 55 personnes ont été accompagnées.

Accompagnement individuel

21 permanences décentralisées ont été organisées pour le bureau d'accueil de Sambreville. Les bénéficiaires de cette permanence sont le public des communes de Jemeppe-Sur-Sambre et Sambreville.

Par facilité d'accès, les personnes venant de Fosses-la-Ville sont reçues à Namur ou bien à Fosses-la-Ville, à la demande. En 2024, 3 permanences spécifiques ont été organisées dans les locaux de la commune de Fosses-la-Ville.

Des permanences spécifiques continuent également pour le public ukrainien, grâce à l'appui de notre collègue facilitateur interculturel.

L'accompagnement proposé s'inscrit dans le cadre du parcours d'intégration ; cela comprend des démarches administratives, l'ouverture de dossier nationalité ainsi qu'une orientation dans la recherche de formation et d'emploi. Notre travail s'inscrit dans un travail en réseau et en triangulation avec les partenaires dans le but de mieux répondre aux besoins du public.

Formations

Deux formations de citoyenneté (1 FIC et 1 AOC) ont été organisées par le même opérateur reconnu ILI sur la région : le Centre d'animation interculturelle de la Basse Sambre (CAIBS).

Lorsque cela a été nécessaire, les personnes ont été orientées vers des cours de français au CAIBS ou vers l'EICA (Ecole Industrielle et Commerciale d'Auvelais), en fonction de leur niveau de scolarité dans le pays d'origine, leur proximité ou leur statut.

La permanence en accompagnement ISP se poursuit pour cette année (équivalence de diplôme, validation des compétences, orientation professionnelle, recherche de formation, CV, lettre de motivation, ...).

Nous avons continué à nous montrer disponibles et à être présents régulièrement à certains moments-clés des formations pour être à la rencontre du public, les informer sur l'existence du parcours d'intégration et les possibilités d'accompagnement en ISP.

Insertion socioprofessionnelle

Le service ISP du CAI continue de se déployer et poursuit son développement avec l'intégration d'une nouvelle personne au sein de l'équipe, portant ainsi son effectif à six membres. Ce renfort permet d'accroître l'impact des actions mises en place et d'adapter encore davantage l'accompagnement aux réalités et aux besoins des publics suivis. Grâce à cette dynamique, l'équipe bénéficie d'une capacité d'intervention élargie, offrant un suivi plus individualisé, une meilleure réactivité face aux demandes croissantes et une diversification des dispositifs proposés. La montée en effectif facilite également la multiplication des séances collectives, le renforcement des liens avec les partenaires et la mise en place d'outils pédagogiques innovants, permettant de répondre de manière efficace et ciblée aux défis de l'insertion socio-professionnelle.

Depuis juin 2024, une séance collective présentant l'ensemble du service ISP a été mise en place. Elle se déroule une fois par mois et est obligatoire pour toutes les personnes désirant un accompagnement ISP. Cette séance permet aux personnes de prendre connaissance de l'ensemble de notre offre et permet également aux travailleurs du CAI de cerner la demande des personnes. Suite à cette séance, chaque personne est vue en entretien individuel pour un bilan socio-professionnel. A la fin de ce rendez-vous, la personne est aiguillée soit vers le projet FSE, soit vers le projet FOREM, selon ce qui correspond le mieux à sa demande et à sa disponibilité.

Au total, ce sont 455 personnes qui ont pris part à l'un des 2 dispositifs ISP.

Concernant les perspectives 2025, outre la poursuite des 2 projets actuels (FSE et Forem), le CAI a obtenu un nouveau subside de la Fondation Roi Baudouin afin de développer une offre ISP spécifique pour les jeunes de 16 à 29 ans.



Accompagnement en insertion socio-professionnelle

Vous êtes une personne étrangère ou d'origine étrangère?

Vous cherchez du travail? Une formation? Des conseils?



NOUS POUVONS VOUS AIDER



- ✓ Equivalence de diplôme
- ✓ Contact avec les employeurs
- ✓ Rédaction de CV
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Préparation aux tests d'entrée
- ✓ Orientation

...



Activités de l'ISP en chiffres



637 dossiers
d'accompagnement ISP étaient
actifs, dont **437** ouverts en
2024.

570 dans le
cadre du FSE
(dont **370** ouverts
en 2024)

67 dans le cadre
du Forem
(tous ouverts en
2024)



Accompagnement mené en ISP dans le cadre du financement FSE

L'accompagnement proposé, dans le cadre du financement Fond Social Européen, repose sur une approche diversifiée et individualisée, combinant des formations adaptées aux aspirations et objectifs professionnels des bénéficiaires. Un suivi personnalisé est accessible sur rendez-vous ou via la permanence ISP du mercredi matin, garantissant ainsi un soutien structuré et en phase avec le projet de chacun. Ce service, exclusivement dispensé en présentiel, est disponible sur l'ensemble du territoire namurois. Les entretiens se tiennent principalement dans les locaux du CAI à Namur, mais peuvent également s'organiser chez les partenaires ou sur les lieux de permanence des bureaux d'accueil décentralisés, assurant ainsi une proximité et une flexibilité optimales pour les bénéficiaires.

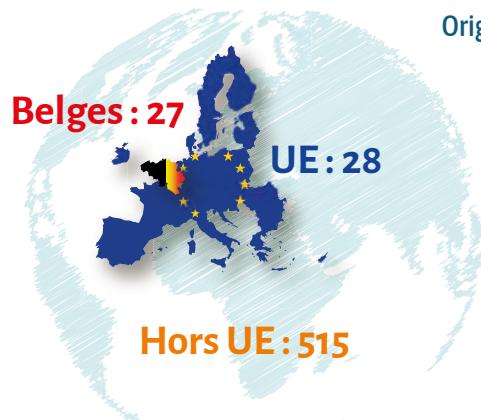
En parallèle des suivis individualisés, l'année 2024 a vu l'organisation de 28 séances d'information collectives, répondant à une demande croissante. Ces rencontres, d'une durée moyenne de quatre heures, ont abordé des thématiques essentielles à l'insertion socio-professionnelle telles que le marché de l'emploi en Belgique, l'auto-création d'emploi, la recherche d'emploi en ligne, la définition du projet professionnel, la préparation aux entretiens d'embauche, le développement personnel (« mieux se connaître »), la reconnaissance des diplômes étrangers, etc.. Proposées en plusieurs langues — notamment en français, en russe — ces sessions ont permis d'assurer une meilleure accessibilité et de répondre aux besoins linguistiques des participants, renforçant ainsi leur autonomie dans leurs démarches d'insertion.

Grâce à cette diversification des services et au renforcement des ressources humaines, 386 personnes ont été accompagnées en 2024, totalisant près de 1 500 heures d'accompagnement. Bien que l'équivalence des diplômes et l'orientation vers la

formation demeurent les principales demandes, une augmentation significative des besoins liés à l'accès à l'emploi a également été constatée. Face à ces enjeux, le projet d'insertion socio-professionnelle du CAI continue d'évoluer, proposant une offre toujours plus structurée et réactive, en adéquation avec les réalités du marché du travail, et garantissant ainsi un accompagnement efficace et adapté aux attentes des bénéficiaires.

Par ailleurs, en fin d'année 2024, les bases du projet cluster «Home'Jobs» ont été posées. Ce nouveau projet innovant vise à créer un véritable pont entre les maisons de repos et de soins et les personnes en recherche d'emploi, notamment celles disposant de moins de qualifications ou éloignées du marché du travail. Les objectifs de «Home'Jobs» sont doubles : répondre aux besoins de personnel dans le secteur des soins tout en offrant des opportunités d'insertion professionnelle à des candidats motivés. Fort de cette démarche, le cluster sera déployé tout au long de l'année 2025, avec des actions spécifiques pour favoriser le matching entre employeurs et candidats, améliorer l'accessibilité aux emplois de proximité et renforcer les dispositifs de formation et d'accompagnement adaptés aux réalités du terrain. Ce projet constitue ainsi une extension naturelle de l'offre d'insertion du CAI, visant à valoriser les compétences des publics en difficulté et à dynamiser le marché de l'emploi dans des secteurs en tension.

En somme, grâce à l'évolution constante de ses dispositifs et à l'intégration de nouveaux projets comme «Home'Jobs», le CAI confirme son engagement à offrir un accompagnement toujours plus pertinent et personnalisé, capable de répondre aux défis actuels et futurs du marché du travail.



Accompagnement mené dans le cadre du financement FOREM

En 2024, le projet « Levons les freins » qui a démarré en 2022 suite à l'appel à projet du FOREM, s'est poursuivi avec un nombre total de 69 personnes qui y ont été suivies.

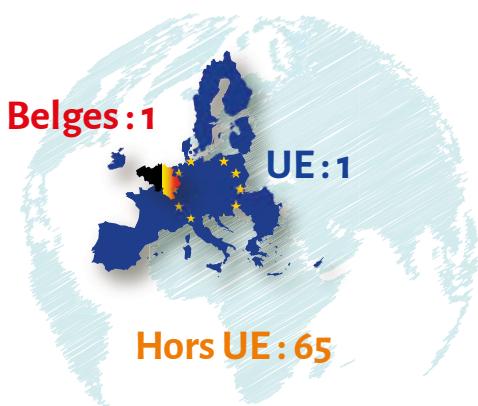
Pour rappel, le projet « Levons les freins » consiste en une session de formation de maximum 12 semaines durant lesquelles nous accueillons un groupe de +/- 12 personnes. Durant ces 12 semaines, les personnes participent à divers ateliers collectifs (CV, équivalence de diplôme, recherche d'emploi en ligne, rencontres de professionnels, ...) mais aussi à des rendez-vous individuels pour leur permettre d'avancer sur leur projet professionnel et de mettre en place un plan d'action concret.

Durant cette année, le projet s'est déployé dans les localités de Dinant, Namur, Gembloix, Sambreville, Florennes et Andenne, à travers 5 sessions différentes. Parmi les 69 personnes qui ont participé au projet, 27 ont pu s'inscrire à une formation, et 16 ont décroché un emploi. Le reste des participants a été réorienté vers des opérateurs spécialisés (cours de français, remise à niveau, etc.).

Comme perspectives pour l'année 2025, le projet entend se déployer sur les territoires de Florennes, Namur, Ciney, Dinant, Beauraing et environs, à travers deux sessions qui clôtureront le projet. Après ces dernières sessions, un nouveau dispositif pourra être lancé, en collaboration avec le FOREM, pour de nouveaux défis dans l'accompagnement à l'emploi des personnes d'origine étrangère.

forem:

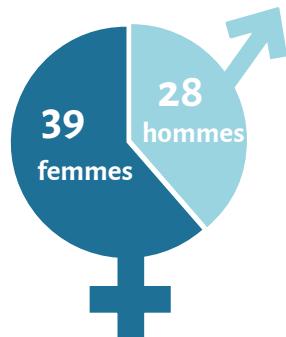
Origines



31 pays d'origine différents sont représentés.

Premiers pays représentés :
Ukraine, Maroc, Guinée : 6
Cameroun : 4
Brésil, Burundi, Côte d'Ivoire,
Erythrée, Liban, Niger, Rwanda,
Sénégal : 3

Genre



Projets et aspects généraux

Test Elao

Pour l'année 2024, il y a eu un total de 381 tests ELAO sur toute la province de Namur qui couvre les 38 communes via nos 8 bureaux d'accueil (Namur et les 7 bureaux décentralisés).

Pour cette année, nous constatons que les chiffres ont fortement augmenté, voire presque doublé par rapport à l'année dernière (2023= 205 tests dont 198 réalisés, 2024=381 tests dont 372 ont été réalisés). Cette augmentation s'explique par un nombre de demandes de parcours d'intégration volontaire qui augmente de plus en plus (dans le cadre de la demande nationalité essentiellement), mais aussi par les demandes des bénéficiaires suivis par notre cellule ISP dans le cadre du projet « Levons les freins ». Sans oublier, les demandes externes de nos partenaires, notamment la continuité du projet AMIF avec l'asbl Vis-à-Vis -avec laquelle nous poursuivons notre collaboration.

Parmi les 381 tests, 372 tests ont été réalisés. 9 tests n'ont pas pu se faire soit pour des raisons d'absence, d'abandon et/ou de méconnaissance de l'outil informatique. Les personnes qui n'ont pas pu faire le test ont été réorientées vers des formations PMTIC ou bien vers des cours de FLE pour qu'elles puissent atteindre le niveau nécessaire pour leur autonomie.

Afin de répondre à l'augmentation des demandes, nous avons plus privilégié l'organisation des tests en collectif en plus de l'individuel pour l'année 2024. Nous poursuivrons cette même stratégie concernant les perspectives pour l'année 2025.

Nationalité

Le code de la nationalité pourrait subir des modifications importantes dans les années à venir. Les conditions seront plus difficiles et le coût plus élevé. En attendant c'est l'ancienne procédure qui continue avec des pratiques et des interprétations qui varient selon les communes et les régions.

L'accès à la nationalité belge est conditionné à la preuve de la maîtrise intermédiaire de la langue équivalente au niveau A2. Celle-ci est validée soit par les résultats d'un test Elao-CRI soit par le suivi de cours de français, dispensés par les Initiatives Locales d'Intégration (ILI) dans le cadre du parcours d'intégration. Une rencontre avec la Commune de Namur est attendue depuis plus d'un an en vue d'améliorer notre collaboration et s'accorder sur la manière d'analyser des situations.

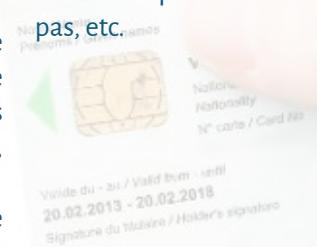
A quoi sert un test ELAO (Test de Langues fiable pour les universités et les professionnels) ?

Les tests ELAO permettent 4 objectifs dans l'accompagnement des personnes :

1. L'évaluation du niveau de français de la personne afin de la dispenser du parcours d'intégration si nécessaire et/ou de l'orientation vers la structure qui offre les cours de FLE ou de remise à niveau.
2. La validation du niveau de français dans le cadre de la demande de la nationalité belge.
3. L'orientation vers le dispositif d'Insertion Socio Professionnelle pour la reprise d'une formation qualifiante.
4. Le test permet de positionner la personne sur ses points forts et ses points faibles à l'écrit (grammaire, orthographe, vocabulaire, ...) et à l'oral (compréhension, production orale, discussion, ...).

Pour information, le public Alpha (infra-scolarisé) n'a pas la capacité de passer le test ELAO (informatisé), ce test demande de la rapidité mais aussi une maîtrise du clavier informatique. Malheureusement, ces personnes sont encore stigmatisées et freinées par des méandres administratifs. Pour rappel, 1 personne sur 10 ne sait toujours pas lire et écrire en Wallonie.

Dans l'attente de cette réunion, l'équipe collecte les situations complexes ou problématiques qui pourront être analysées en commun. Par exemple, les demandes d'attestations de célibats, les congés parentaux non reconnus pour la comptabilisation des 5 ans de travail ininterrompu les attestations de langue reconnues ou pas, etc.



Interprétariat et SeTIS

Nos besoins en interprétariat pour le public primo-arrivé érythréen ont augmenté aussi bien à Namur que dans les bureaux décentralisés. Nous avons dû demander au Setis wallon de renforcer nos permanences. Nous sommes passés d'une permanence en tigrinya par mois à trois. Nous maintenons toujours nos deux permanences mensuelles en arabe. Concernant le public ukrainien, nous constatons que le public se débrouille de mieux en mieux en français mais les besoins en langue ukrainienne et russe se font toujours ressentir. C'est dans ce cadre qu'un facilitateur interculturel parlant le russe, l'ukrainien et l'anglais a pu rejoindre notre équipe grâce au dispositif art. 60 (CPAS de Namur) afin de disposer en continu de cet appui.



Ukraine

La perspective d'une fin de conflit se fait attendre et de plus en plus de personnes choisissent de rester en Belgique.

Elles se projettent désormais dans la construction d'un nouveau projet de vie et s'orientent vers l'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, bien que le parcours d'intégration ne soit plus obligatoire pour ce public, nous continuons de recevoir des demandes, par vagues, de personnes désireuses de le suivre.

Au fil des mois, ces demandes évoluent en fonction des étapes d'intégration traversées par les personnes. Alors qu'en début d'année, nous recevions principalement des sollicitations pour une aide administrative (liée au logement, questions juridiques, etc.), nous accompagnons aujourd'hui davantage de personnes en questionnement sur leur projet professionnel en Belgique, notamment à travers la recherche d'un emploi, l'accès à des formations et la reconnaissance de leurs diplômes.

L'acquisition du français, qui constituait un frein majeur, s'améliore progressivement. Certaines personnes cumulent même jusqu'à trois écoles de cours de français pour accélérer leur apprentissage.

1^{ère} LIGNE

Perspectives 2025

Parcours d'intégration

En 2025, la Région wallonne a introduit plusieurs ajustements importants dans le parcours d'intégration des primo-arrivants, visant à améliorer leur accueil et leur insertion. La durée du parcours d'intégration a été allongée de 18 à 36 mois, offrant ainsi plus de temps aux nouveaux arrivants pour s'adapter. La liste des dispenses a été allongée ainsi que la suppression de demandes de prorogation. En outre, le parcours inclut désormais une plus grande flexibilité dans l'apprentissage de la citoyenneté, avec la possibilité de suivre cette formation dans une langue compréhensible pour les personnes dont le niveau de français est inférieur à A2. Le Gouvernement wallon cherche ainsi à favoriser une intégration réussie et durable, en tenant compte des défis spécifiques auxquels sont confrontés les primo-arrivants.

Demande de nationalité

D'ici fin 2025, la procédure d'obtention de la nationalité belge pourrait subir des modifications significatives sous l'influence du nouveau gouvernement fédéral. L'une des évolutions envisagées est l'augmentation des frais de dossier, qui passeraient de 150 € à 1000 €. Par ailleurs, un test de citoyenneté pourrait être instauré, incluant des questions approfondies sur la compréhension des valeurs démocratiques et des institutions belges. Le niveau requis pour le test de langue pourrait également être rehaussé, passant du niveau A2 au niveau B1, à savoir un niveau avancé dans la maîtrise de la langue française. Ces changements rendraient le processus plus long et complexe, mais aussi plus sélectif, « afin de garantir une véritable intégration » des candidats. C'est une des mesures actuelles du gouvernement qui est critiquée par le secteur car cela ne va pas à contrario, vu le coût inciter les personnes à demander la nationalité donc à s'intégrer. En conclusion, nous devrions nous attendre à un afflux de demandes de nationalité avant la mise en application de la nouvelle réforme.

2ÈME LIGNE

COORDINATION DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

Plan provincial et local d'intégration

L'année 2024 était un moment important pour notre société démocratique : les citoyen.ne.s ont été appelé.e.s à se rendre aux urnes pour élire leurs futur.e représentant.e.s aux niveaux européen, fédéral, communautaire, régionale, provincial et enfin, communal. C'est aussi une opportunité pour les corps intermédiaires, comme le CAI, de pouvoir éclairer les situations sur lesquelles la politique publique doit encore progresser en matière d'accès aux droits et de vivre ensemble. Une double démarche a été initiée en 2023, d'une part par le CAI et ses partenaires locaux et d'autre part, par le DISCRI et plusieurs fédérations d'employeurs pour formuler et porter des recommandations vers les candidats des différents partis politiques. Deux mémorandums ont été publiés et diffusés auprès des acteurs professionnels, des candidats aux élections ainsi qu'àuprès de la presse : <https://cainamur.be/elections-2024/>

Au-delà de cette période électorale, ces deux documents représentent de véritables outils de travail pour analyser les différentes déclarations de politiques et anticiper l'impact de nouvelles mesures sur les personnes, les associations et sur la société en générale. Plus spécifiquement à notre niveau, ils servent également à alimenter les politiques et programmations locales (Plan de Cohésion Sociale (PCS) et des Plans Stratégiques Transversaux (PST) communaux) à travers le travail en réseau du CAI sur l'ensemble du territoire de la province de Namur.



**Ma commune,
j'y vis, j'y vote !**

Plateformes provinciales

Plateforme de formation à la langue française

Poursuivant le travail entamé en 2023, les membres de la plateforme de formation à la langue française ont principalement travaillé en groupes de travail (GT). Deux des quatre GT initialement prévus ont poursuivi le travail tout au long de l'année :

- Le GT orientation du public et gestion des listes d'attente à Namur ;
- Le GT interpellation sur la validation.

La question du positionnement qui devait faire l'objet d'un autre GT a finalement été travaillée au sein du GT orientation du public et gestion des listes d'attente à Namur. Un GT sur la valorisation des zones rurales s'est réuni fin 2023 pour des échanges de pratiques et a été mis en veille depuis.

Les opérateurs se sont réunis en plénière à deux reprises, en février et en septembre. Les discussions ont principalement tourné autour de la compréhension du nouveau décret intégration. Voté en mars (décret) et en juin 2024 (arrêté réglementaire), les textes laissent place à des zones de flous. Les rencontres en plateforme ont permis de relever les questions des opérateurs et de les relayer vers les représentants du secteur, participant aux réunions sectorielles avec le nouveau cabinet de Monsieur Coppieters et avec l'administration de la Région wallonne.

Ces réunions ont également été l'occasion de faire le point sur l'avancement des travaux des GT.

Le GT orientation du public et gestion des listes d'attente à Namur a notamment présenté son projet de mettre en place une journée d'inscription commune à La Bourse de Namur (explication ci-dessous). Le GT interpellation sur la validation travaille sur l'harmonisation des pratiques en termes de validation de niveau. Plusieurs formatrices se réunissent pour s'accorder sur les critères d'évaluation/de validation, sur base du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). En reprenant le modèle du DELF, Diplôme d'Etude en Langue Française administré par France Education internationale (FEI), elles construisent une structure de test de validation, adaptable à la réalité de chaque groupe, et dont les critères d'évaluation sont les plus objectivables. Pour ce faire, il faut adapter ou construire des grilles d'évaluation, lister des attendus contextualisés et identifier des types d'exercices pouvant construire un test. A ce jour, les niveaux A1 et A2 sont pratiquement finalisés. Sur base de ce travail, et après validations de la plateforme et du secteur, les opérateurs formuleront une interpellation avec la volonté d'accréditer ce travail et le généraliser comme pratique pour la validation de niveaux.



Journée d'inscription commune à Namur

Partant du constat qu'il était difficilement objectivable de connaître exactement l'état des demandes en formation à Namur, le GT orientation du public et gestion des listes d'attente à Namur a réfléchi à la manière commune de pouvoir mieux se coordonner entre acteurs namurois.

Ce manque de visibilité sur les besoins était problématique à plusieurs égards :

- Pour l'ouverture de nouveaux groupes : chaque opérateur ouvrant un niveau sur base de sa liste d'attente, qui ne reflétait pas forcément l'ensemble des besoins.
- Pour l'accueil adéquat du public : les personnes ne trouvant pas de formations adaptées à leur besoin, faisaient le tour des opérateurs et présentaient régulièrement des tests de positionnement/d'entrée.
- Pour l'interpellation éclairée les pouvoirs publics sur le manque d'offre.

C'est pourquoi, le 27 aout, neuf opérateurs (Alpha 5000, Carrefour des Cultures, le CIEP, l'ILFOP, Lire et Ecrire Namur, le SAE du NSS, Vis-à-vis, l'UNamur, l'Henallux) se sont mis ensemble pour organiser une journée d'inscription en commun à la Bourse de Namur, en partenariat avec la Ville de Namur et avec le soutien logistique de la Province. Environ 200 personnes en recherche de cours de français se sont rendues à cette journée pour passer un test de positionnement et être réorientées vers les acteurs en fonction des places disponibles.

En tant qu'acteur de l'accompagnement et de l'orientation, l'équipe du CAI a pris en charge l'accueil des personnes comprenant un entretien individuel, un diagnostic des besoins et un pré-positionnement permettant d'orienter vers un opérateur adéquat. Après cet accueil, les personnes étaient reçues par un opérateur qui leur faisaient passer un test de positionnement. Ce test, commun à tous les opérateurs, a permis d'évaluer le niveau de la personne, sur base de critères communs, et d'inscrire la personne dans un groupe ou de l'orienter vers un autre opérateur de niveau similaire. A la fin de la journée, toutes les personnes n'ayant pas pu être inscrites dans un groupe, faute de places disponibles, étaient inscrites sur une liste d'attente commune. Des solutions ont été trouvées pour ces personnes, les semaines qui ont suivi la journée, grâce à l'objectivation des besoins lors des réunions de concertation entre acteurs.

Bien que des améliorations doivent être amenées au processus, cette première édition de l'événement a été un succès (une centaine de participants) puisqu'en une seule journée, un double objectif a été rempli :

- Les personnes ont été accueillies, testées et inscrites à une formation/cours correspondant à leur besoin ;
- Les opérateurs ont pu remplir leur groupe et ont eu une représentation plus claire des besoins en formation en français à Namur.



Permanence inscription aux cours de français à Namur

A la suite de la journée d'inscription commune du 27 août, une liste d'attente commune a été créée. Les opérateurs se sont rapidement questionnés sur la manière de gérer cette liste, d'autant plus que de nouvelles personnes se présentaient spontanément quotidiennement pour s'inscrire, malgré les cours complets.

Faute de pouvoir répondre à ses demandes et afin d'éviter que ces personnes ne passent de structures en structures sans pouvoir avoir de place, l'idée d'organiser une permanence commune pour inscrire les personnes en recherche de formation a rapidement émergé. Forts de l'expérience de l'été, les opérateurs ont décidé de garder la structure de la journée en la déclinant sur plusieurs temps :

1. L'accueil, l'analyse des besoins et le pré-positionnement : assuré par le CAI, lors des permanences du mercredi matin au CAI.
2. Le positionnement du niveau de français : assuré à tour de rôle par les opérateurs de formation, une à deux fois par mois (également dans les locaux du CAI).
3. L'inscription aux cours de français : assuré par les opérateurs dès qu'un nouveau groupe est ouvert ou lorsqu'une place se libère.

Le projet a pu démarrer fin novembre et a déjà fait ses preuves puisqu'à la fin de l'année, environ 70 à 80 personnes s'étaient déjà présentées aux permanences. Les premiers constats peuvent déjà être tirés : il y a une très grande demande de formation à Namur pour le niveau débutant (alpha non francophone et FLE A1.1 et A1.2) alors que les groupes sont complets !

Le manque de moyens financiers mais surtout la pénurie des enseignants et formateurs ainsi que le manque de locaux ne permet pas, à l'heure actuelle, de pouvoir augmenter le nombre de cours de manière suffisante à Namur !

Intervision des formateurs et formatrices en français langue étrangère

Pour la 4ème année, l'intervision a réuni les des formateurs et formatrices en français langue étrangère de la province de Namur. Considérée comme la plateforme des formateurs de l'enseignement du français, les questions pédagogiques y sont traitées, sous la supervision de l'Henallux. Cette année, les membres se sont réunis à 6 reprises et ont abordé des sujets divers comme la gestion des groupes multiâges, les bénéfices du jeu en classe de FLE ou encore la création d'une séquence pédagogique autour d'une chanson.

Comme chaque année, ces rencontres sont l'occasion pour les participants et participantes d'échanger entre pairs, de partager leurs bons plans et leurs outils, de réfléchir ensemble à l'amélioration de leurs pratiques mais également d'apprendre à se connaître et de faire réseau.

16e rencontre du FLES

Dans le cadre de notre partenariat avec la Haute-Ecole Hénallux, nous avons coorganisé la 16ème journée d'étude sur l'apprentissage et l'enseignement du Français langue étrangère en contexte migratoire, avec le CRILUX. Lors de cette édition, Danielle Crutzen a évoqué les enjeux de la relation interculturelle autour du rôle d'équilibriste que le formateur ou la formatrice joue dans la classe de FLE et des zones sensibles qui peuvent les heurter les uns les autres, formateurs et apprenants.

16^e rencontre FLE/S à Malonne

**PRATIQUES ACROBATIQUES
EN CLASSE DE FLE :
JONGLER AVEC LES
ZONES SENSIBLES**



Le vendredi 17 mai 2024

Plateforme citoyenneté

La plateforme de formation à la citoyenneté rassemble l'ensemble des opérateurs financés par la Région wallonne pour la dispense des formations à la citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration mais également des organismes reconnus comme les centres Fedasil concernés.

Les opérateurs se sont réunis à deux reprises : en septembre et en décembre. Les échanges se sont surtout portés sur le nouveau décret de l'intégration des personnes étrangères et principalement autour des nouvelles exigences vers les opérateurs de formations et du mécanisme de financement. La disparition des AOC, l'exigence de programmer 3 modules de formation, les conditions d'engagement et de formation des formateurs inquiètent les opérateurs. Le CAI a pris note de ces préoccupations et de l'impact de ces mesures sur le terrain pour les relayer lors des rencontres avec l'administration et le Cabinet de l'action sociale

A côté de la Plateforme provinciale, nous avons organisé des réunions locales pour discuter de l'offre de formation au niveau des différentes localités et agencer celle-ci avec les opérateurs présents sur chaque territoire. Le changement de décret, et particulièrement du mécanisme de financement qui constraint les opérateurs à programmer 3 modules pour être (ou continuer à être) agréé, oblige le secteur à se réorganiser. Si à Namur, la demande est suffisamment forte pour organiser plusieurs modules par an, ce n'est pas le cas de zones plus reculées. Alors que la plateforme s'était attelée ces dernières années à garantir une offre locale, se basant sur le tissu associatif local, ce n'est aujourd'hui plus possible partout. Dans le sud de la province, par exemple, à Dinant, Ciney, Beauraing et Philippeville, programmer un module par an et par bureau d'accueil est nécessaire et suffisant. Mais, les opérateurs locaux ne peuvent pas toujours se déplacer pour dispenser la formation dans ces quatre localités. Il a fallu alors s'accorder entre opérateurs pour identifier la solution adéquate pour garantir la couverture territoriale de l'offre de formation tout en répondant aux prescrits du décret. Malgré tout dans ces zones l'offre s'avère insuffisante (cf. partie décrite en première ligne).

Intervision des formateurs et formatrices en citoyenneté

De leur côté, les formateurs se sont également réunis lors des intervisions. Ces intervisions ont pour objectif de :

- Continuer à se former/s'informer sur les contenus pédagogiques de la formation à la citoyenneté
- Echanger et se nourrir de nos bonnes pratiques de formateur et formatrice
- Réfléchir ensemble sur notre collaboration
- Se tenir au courant des actualités du secteur

La deuxième rencontre s'est organisée le 22 mai. Les formateurs et formatrices ont eu l'occasion de prendre un peu de recul sur leur travail en menant une réflexion autour du concept de citoyenneté. Sur base de l'outil Dezobeyi de l'asbl Quinoa, ils ont échangé sur ce que signifie la citoyenneté pour eux en confrontant leur vision à la définition du Discri, et de situations de désobéissance civile.

En 2024, nous avons mis en place deux rencontres. La première a lieu le 8 février et était organisée sur le thème des élections, sous forme d'ateliers. Les formateurs et formatrices ont eu l'occasion de choisir de participer à un atelier pour découvrir et expérimenter des outils pédagogiques. Le premier, nommé Communa, est un outil développé par le PAC pour aborder le processus démocratique local et les représentations individuelles des services publics et leurs missions. Le deuxième est le nouvel outil de Cultures et Santé Parlons « politiques » ! qui aborde la politique en partant de réalité de vie concrète en les politisant tout en découvrant les moyens d'actions depuis la perspective de citoyen.

Plateforme sociojuridique

La plateforme socio-juridique ne s'est pas réunie en 2024. Elle se réunira à nouveau en 2025. La forme que prendra cette plateforme évoluera pour répondre au mieux aux besoins de ses participants, tout en tenant compte des capacités de chacun à s'investir et des orientations qui seront prises par la Région wallonne par rapport au financement des opérateurs.

Intervisions sociojuridiques

Mise en place depuis maintenant 5 ans par le CAI le CRIC, le CRILUX et le CRIBW, l'intervention sociojuridique est à destination des services ILI, mais aussi tout autre acteur spécialisé dans l'accompagnement juridique des personnes étrangères (CPAS, communes, cabinets d'avocats, ...). Animées par Pauline Ansay, juriste à l'ASBL Point d'Appui, les 4 séances ont réuni 88 personnes. Nous y avons abordé :

- La situation des sans-papiers et la procédure de régularisation
- Le droit international privé.
- Le regroupement familial

Chaque séance est également l'occasion pour chaque participant d'amener ses questionnements en lien avec son travail d'accompagnement juridique et d'obtenir des réponses de la part de ses pairs.

Revu cette année sur base des évaluations réalisées en 2024, le dispositif a montré toute sa pertinence et l'intérêt qu'il revêt pour les acteurs de terrain, que ce soit du point de vue des thématiques abordées que sur le réseau ainsi créé.

Ce dispositif sera prolongé en 2025 avec 4 nouvelles séances toujours animées par l'ASBL Point d'appui.

Plateforme interculturelle

Le CAI a commencé, en 2024, une phase de transition dans l'organisation de la coordination de ces initiatives. En effet, plusieurs structures souhaitaient davantage de concertation à un niveau sous-local pour une meilleure complémentarité et une meilleure collaboration entre elles. Cet espace se déploie désormais soit à l'échelon de regroupement de communes, soit à l'échelon d'une commune en fonction des besoins, des initiatives ou des attentes des organisations.

Le détail de ces réunions se trouvent dans la partie coordination locale.

En 2024, Le CAI a analysé les opportunités pour les opérateurs d'introduire une demande d'agrément ILI pour l'axe interculturalité et la lutte contre le racisme en rencontrant chaque opérateur sur le territoire. Le but de ces rencontres était d'identifier les opérateurs qui envisageaient de faire une demande d'agrément et pour quelle sous-thématique afin de les sensibiliser au partenariat et à la synergie sur le terrain.

Séance d'information sur l'appel à projet *Promotion à la citoyenneté et à l'interculturalité*

Le CAI, le Crilux et le CRIBW ont en partenariat avec la FWB organisé à Namur le 22 janvier 2024 une séance d'information sur l'appel à projets « Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité. Celle-ci a permis à 20 opérateurs de la province de Namur d'être informés sur cet appel à projet. Un grand nombre d'associations issues de l'immigration y ont participé. Nous avons pu observer que plusieurs d'entre elles ont demandé un accompagnement et une relecture du dossier avant que celui-ci ne soit validé en ligne.

Plateforme Sans-papiers

La plateforme de soutien aux sans-papiers s'est réunie à plusieurs reprises en 2024. L'objectif de la plateforme est de rassembler les acteurs namurois travaillant avec le public sans-papiers, de capitaliser les constats et en fonction des besoins, de définir et mettre en place un plan d'action pour mieux garantir les droits des sans-papiers.

Dans le cadre des élections, les membres de la plateforme ont mené des actions de sensibilisation visant à visibiliser la situation des sans-papiers (collage d'affiches, distribution de tracts).

La plateforme est actuellement en réflexion sur l'opportunité de développer une carte citoyenne pour la Ville de Namur, sur base du projet de carte ardente en développement sur Liège.

Ce projet ainsi que la réalisation d'un guide des services destiné aux sans-papiers seront des travaux à mener en 2025.

Plateforme Lutte contre le racisme

GT Proacti

Réalisation, dans le cadre des élections, d'un mémorandum de la plateforme de lutte contre le racisme et les discriminations en province de Namur à 250 exemplaires : <https://cainamur.be/plateforme-de-lutte-contre-le-racisme-de-la-province-de-namur/>

Ce mémorandum est une co-création des acteurs suivants regroupés au sein du groupe de travail de la Plateforme de lutte contre le racisme en province de Namur : Service Entraide Migrants, AFICo, C.I.E.P, Présence et Action Culturelle régionale de Dinant-Philippeville (PAC), UNIA, Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms (CMGV), Groupe Animation de la Basse-Sambre (Gabs), Mwana Soleil, Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC), ECD et Sireas.

Le choix des thématiques (le logement, l'emploi et les relations aux services publics) et le mode de travail (en ligne sur Padlet) a été concerté avec ces membres. Le mémorandum a été validé par l'ensemble des membres de la plateforme de lutte contre le racisme en province de Namur. Sa présentation officielle a eu lieu dans le cadre de l'activité annuelle de la plateforme de lutte contre le racisme en province Namur le 21 mars 2024. Ce mémorandum servira encore de support pour porter les futures interpellations vers les pouvoirs politiques locaux sur l'ensemble de la province.

GT Sensi

Ce groupe de travail a été chargé de définir, développer et mettre en œuvre l'activité centrale du 21 mars (Journée de lutte contre le racisme à Namur - CAI Namur). Les membres du GT sont : Service Entraide Migrants, Bibliothèque de Florennes, AFICo, PCS Andenne, PCS Sambreville, Centre culturel de Sambreville - CRAC'S, Présence et Action Culturelle régionale de Dinant-Philippeville (PAC), Les Grignoux, Ligue des Droits Humains, UNIA, Centre culturel de Namur - Espaces culturels des Abattoirs, CPPS, FUCID, Mwana Soleil, Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC), C.I.E.P. MOC, ECD, Tuj'i buntu-humanisons-nous, Vie Feminine, Salisa ASBL et CMGV asbl.



L'activité consistait en :

1. Une marche dans les rues de la ville « Les jeunes graines d'avenir » qui a réuni entre 300 et 500 marcheurs (Près de 300 personnes marchent contre le racisme à Namur | RTL Info), Ensemble contre le racisme | Boukè - Le média made in chez nous (bouke.media)
2. Un débat autour des élections sur base du mémorandum (voir point 1) qui a réuni 270 spectateurs.
3. Un concert/souper interculturel avec 300 personnes.

Cette activité a permis d'impliquer la jeunesse namuroise dans la lutte contre le racisme, de rendre visible dans l'espace public le travail pour une société plus juste et de mettre en valeur des associations issues de l'immigration. Elle a aussi pour effet de renforcer les collaborations entre les différents partenaires et d'inciter l'entrée, au sein de la plateforme de lutte contre le racisme en province de Namur, de nouveaux acteurs (comme le Centre d'Action Laïque de Namur, le PCS de Jemeppe-sur-Sambre et la Maison de la Laïcité d'Andenne).



2ÈME LIGNE-PLATFORMES

Perspectives 2025

Au niveau du PPLI

Le CAI fêtera en 2025 sa 40^e année d'existence. Pour ce faire, il va proposer toute une série d'activités en lien avec les moments forts, les datés clés mais aussi les thématiques qui lui sont chères :

- Colloque : l'Associatif, une force de proposition de changement politique ? en avril
- Journée portes ouvertes en juin
- Moment officiel d'anniversaire en novembre
- Le CAI coorganisera aussi le Colloque sur les 10 ans du parcours d'intégration avec les autres CRI en mai

Au niveau des plateformes provinciales

Plateforme de formation à la langue française

- Pérenniser l'organisation de la journée d'inscription commune à Namur et poursuivre le travail de complémentarité de l'offre entre les acteurs de l'associatif et de la promotion sociale ;
- Cadaster et objectiver les besoins en cours de français en province de Namur ;
- Poursuivre le travail sur la validation et aboutir à moyen ou long terme à une interpellation vers les autorités compétentes ;
- Mener une réflexion en vue d'améliorer les attestations de fin de module, favorisant la transition d'un cours à un autre, d'une structure à une autre, afin de fluidifier les parcours d'apprentissage des personnes.

Plateforme citoyenneté

- Poursuivre le travail de complémentarité entre acteurs, à la suite du changement de décret ;
- Identifier les opérateurs pouvant mettre en place des formations à destination des personnes ne maîtrisant pas le français : les formations dispensées en langue d'origine.

Malgré l'intérêt des formateurs pour les interviews, le contexte de travail et l'absence de financement des heures prestées en dehors du face-à-face pédagogique ne leur permet plus d'y participer. La priorité sera de suivre les formations rendues obligatoires par le décret. Nous avons donc pris la décision de suspendre les interviews pour 2025.

Plateforme de lutte contre le racisme

Pour l'année à venir, le 21 mars mobilisera les acteurs dans une activité centrale à Namur.

Plateforme socio-juridique

Réunir à nouveau la plateforme et faire évoluer sa forme pour répondre au mieux aux besoins de ses participants, tout en tenant compte des capacités de chacun à s'investir et des décisions de la Région wallonne sur le soutien aux opérateurs.

Plateforme sans-papiers

Réaliser un guide des services destiné aux sans-papiers et développer un projet de carte citoyenne pour les sans-papiers namurois.

2ÈME LIGNE

ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS DE TERRAIN DANS LE CADRE DES COORDINATIONS LOCALES

Andenne

Le début de l'année 2024 a été marqué par l'arrivée d'un nouveau chef PCS à la Ville d'Andenne. Partenaire privilégié du CAI, il a rapidement été important de nouer des contacts afin de poursuivre les collaborations, notamment dans le cadre de l'organisation du bureau d'accueil mais aussi pour faire part de nos observations de terrain face à la situation des personnes étrangères et présenter nos recommandations.

Nous avons participé au Comité d'accompagnement, organisé fin 2024. Cette réunion a marqué le début d'un travail partenarial avec l'ensemble du tissu associatif andennais, afin de mettre à jour les constats et objectifs du prochain plan de cohésion sociale.

Par ailleurs, nous avons réuni les opérateurs du Parcours d'intégration lors d'une réunion de coordination locale en novembre 2024. Celle-ci a permis de faire le bilan de l'année écoulée, présenter les changements du décret en 2025 et d'échanger sur les constats de chacun en termes d'intégration et d'insertion des personnes étrangères à Andenne.



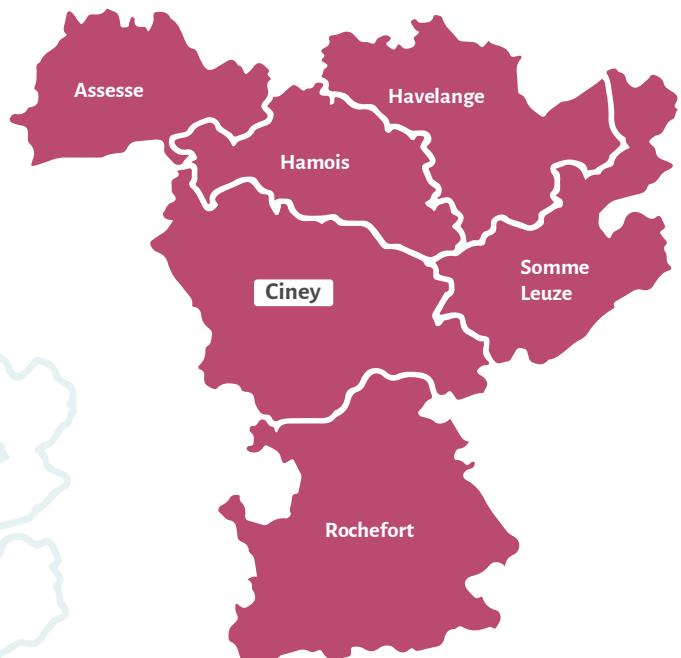
Beauraing

La coordination locale de Beauraing n'a pas été organisée en 2024. Il faudra examiner la pertinence de celle-ci en 2025.



Ciney

La coordination locale de Ciney a eu lieu le 27 novembre 2024. Une méconnaissance du Parcours d'Intégration a été identifiée, liée à un manque de communication entre responsables du service de l'État civil. Entre janvier et septembre 2024, aucune liste de bénéficiaires n'a été envoyée par Ciney, ni en 2023. Une formation sera organisée en 2025 pour sensibiliser les communes concernées, et les communes exemplaires (comme Hamois, avec des envois réguliers depuis 2023) partageront leurs bonnes pratiques. Le bureau de Ciney a accueilli 80 personnes en 2024, avec 32 nouveaux suivis. Ces personnes ont été redirigées en grande partie par les professeurs de français et non par les agents communaux. La priorité pour 2025 est de renforcer les collaborations locales et de mieux accompagner les publics cibles grâce à des initiatives adaptées et une meilleure coordination intercommunale.



Dinant

Le 4 décembre 2024, la coordination locale de Dinant s'est réunie pour faire le point sur plusieurs dossiers en cours. Lors de cette réunion, le PowerPoint complété a été transmis en guise de procès-verbal.

Un point central a concerné la gestion du tableau à remplir par les communes. La commune d'Yvoir a imprimé le document pour démontrer son caractère trop long et difficile à compléter, indiquant qu'ils avaient cessé de le remplir. Une insistance particulière a été faite sur l'importance de respecter cette procédure afin de ne pas pénaliser les personnes concernées. À l'inverse, la commune d'Houyet a partagé sa méthodologie pour remplir le tableau et a souligné que cette tâche était réalisable. Un agent communal provenant d'Yvoir a proposé une solution alternative consistant à n'inscrire que les coordonnées des personnes sur l'annexe 2 et à renvoyer ce document, bien que cette approche ne soit pas conforme au Décret. Un accord reste à trouver.

Une demande formulée par SAD a également été abordée, celle d'organiser une réunion entre la Région wallonne, les ILIs et le CAI. Bien que cette réunion soit envisagée pour 2025, aucune information précise n'a encore été communiquée par l'administration de la Région. Le suivi de ce dossier sera essentiel pour garantir que toutes les ILIs soient informées dès que la date sera fixée.

Les priorités du PCS pour le prochain appel à projets ont été définies : un accent sera mis sur le soutien aux aînés ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

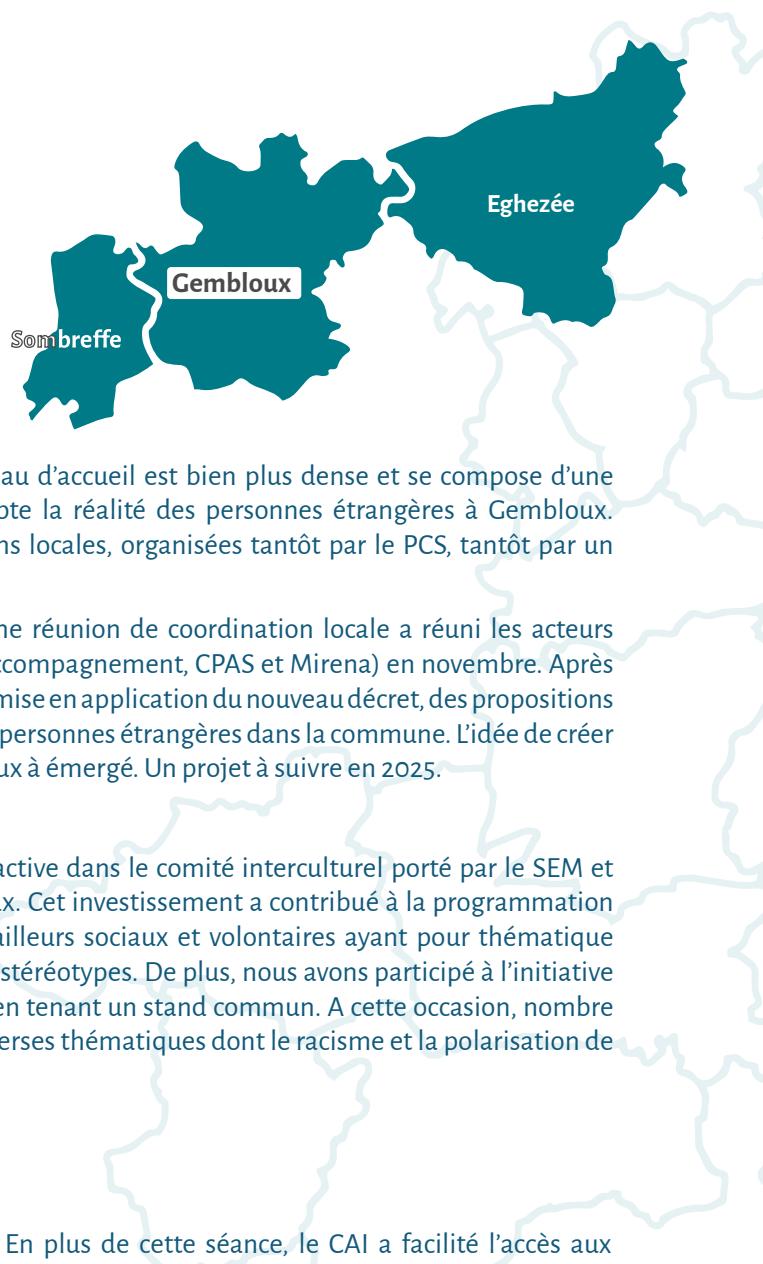
Enfin, la coordination a déploré l'absence de contact avec le PAC, autrefois un acteur essentiel avec lequel des collaborations étaient régulièrement menées. Désormais, le PAC ne répond plus aux sollicitations, ce qui impacte les dynamiques de partenariat. Seul l'organisme Lire et Écrire continue de développer des projets avec le PAC, notamment grâce au service d'écrivain public qui couvre toute la province.

Ces éléments illustrent les avancées, difficultés et priorités de la coordination locale de Dinant en 2024. Les dossiers en cours devront faire l'objet d'un suivi attentif pour l'année 2025.



Gembloux

Le bureau d'accueil de Gembloux compte un opérateur de formation à la citoyenneté et de formation à la langue française, le Groupe Alpha Gembloux et un opérateur d'accompagnement sociale et juridique également financé pour mener des projets interculturels, dans le cadre des financement ILI, le service entraide migrants.



Par ailleurs, le tissu associatif et partenarial de ce bureau d'accueil est bien plus dense et se compose d'une multitude d'acteurs ayant à cœur de prendre en compte la réalité des personnes étrangères à Gembloux. Ces acteurs se réunissent régulièrement lors de réunions locales, organisées tantôt par le PCS, tantôt par un partenaire, en fonction des projets menés.

Concernant l'organisation du parcours d'intégration, une réunion de coordination locale a réuni les acteurs concernés (communes, opérateurs de formations et d'accompagnement, CPAS et Mirena) en novembre. Après avoir échangé autour du bilan de l'année écoulée et de la mise en application du nouveau décret, des propositions ont été faites pour améliorer l'accueil et l'orientation des personnes étrangères dans la commune. L'idée de créer un Welcome pack reprenant les « bons plans » à Gembloux a émergé. Un projet à suivre en 2025.

Comité interculturel et Printemps interculturel

Le CAI a continué à participer de manière régulière et active dans le comité interculturel porté par le SEM et le Plan de cohésion sociale de la commune de Gembloux. Cet investissement a contribué à la programmation de deux modules de formation à destination des travailleurs sociaux et volontaires ayant pour thématique l'interculturalité et les déconstructions des préjugées et stéréotypes. De plus, nous avons participé à l'initiative mise en place dans le cadre du printemps interculturel en tenant un stand commun. A cette occasion, nombreux citoyens et citoyennes ont eu l'opportunité d'aborder diverses thématiques dont le racisme et la polarisation de la société de plus importante.

Namur

Réunions techniques

Une rencontre a eu lieu entre les travailleurs de 1ère ligne du CAI et les services de la Ville pour traiter des dossiers communs et Plusieurs réunions techniques étaient prévues en 2024. Une seule a eu lieu le 16-12 avec le service étranger et des points techniques liés aux procédures de demande de nationalité, du parcours d'intégration et de toutes autres démarches administratives demandées aux personnes étrangères ou d'origine étrangère. En parallèle, des contacts spontanés sont pris entre le CAI et les services Population et Etat civil concernant des cas spécifiques.

Inscription des personnes éligibles pour voter aux élections communales

Le CAI a collaboré avec le service population pour la mise en place d'une séance d'information destinée aux professionnels du secteur de l'intégration qui souhaitent informer leur public du déroulement des futures élections communales. L'objectif était de les informer sur la procédure d'inscription des personnes étrangères aux élections communales et répondre à leurs questions.

En plus de cette séance, le CAI a facilité l'accès aux informations en lien avec l'inscription des personnes étrangères aux élections européennes et communales, via la création de flyers et affiches imprimés par les services de la Ville et distribués par le CAI aux différents endroits-clés à Namur. Ces informations ont été complétées d'un répertoire d'outils de sensibilisation et pédagogiques sur notre site internet. Un lien vers cette page internet a été relayé sur le site de la Ville.

Nationalité

En février 2024, le Ciré, le DisCRI ainsi que l'ensemble des centres régionaux d'intégration dont le CAI, ont organisé une journée de rencontre et d'échanges autour de questions d'intégration et de nationalité. Le service Mariage/Etat civil de la Ville de Namur a pris part à la matinée et aux échanges, en tant qu'acteur-clé en charge de la réception des dossiers.

Collaboration avec le service de cohésion sociale :

En ce début d'année 2024, le Centre d'action interculturelle de province de Namur a été interpellé à la suite d'incidents opposant les jeunes afrodescendants et les forces de police. Après une

analyse et l'objectivation des différents situations, nous sommes allés à la rencontre de divers services publics dans la perspective qu'une prise en compte soit effective. C'est à ce titre que nous avons collaboré avec la Ville de Namur lors de réunion, celle-ci a contribué à l'organisation d'une rencontre en septembre 2024. A cette occasion un panel d'acteurs issus des maisons de quartiers, de maisons de jeunes, d'associations issues de l'immigration se sont réunies à l'initiative de la Ville en présence du chef de corps de la police, du cabinet de l'action sociale et du cabinet du Bourgmestre. Les échanges ont donné lieu à la mise en œuvre d'un futur cadre de travail et de réflexion afin d'optimiser les pistes de solution identifiées.

Lutte contre la discrimination

Suite à l'étude sur la discrimination au logement, une sensibilisation des professionnels de 1ère ligne (CPAS, services sociaux, services communaux, ...) a été réalisée sous forme de formation sur base de l'étude réalisée. Elle a permis d'informer les professionnels sur les résultats de l'étude, le cadre légal et de les outiller pour lutter contre les discriminations.

La Ville de Namur a lancé un marché public vers les associations afrodescendantes pour développer un projet de lutte contre les discriminations envers la population africaine à Namur. Le CAI a participé au comité d'accompagnement du projet pour soutenir l'initiative.

Projet de médiation interculturelle pour le secteur de la grande précarité

Le CAI a introduit une demande de subvention pour son projet « Médiation interculturelle pour l'inclusion des personnes étrangères en grande précarité et la prévention du sans-abrisme » auprès des instances du Relais Social Urbain namurois. Ce projet a été accepté et a débuté le 1er janvier 2025.

Dans le cadre de son projet « Médiation interculturelle pour l'inclusion des personnes étrangères en grande précarité et la prévention du sans-abrisme », le CAI mettra à disposition de plusieurs partenaires de la grande précarité, un équivalent ½ ETP médiateur interculturel pour faciliter le dialogue avec leur public étranger.

Le CAI développera également une formation adaptée aux travailleurs de la grande précarité pour les initier à la démarche interculturelle et affiner leurs connaissances sur certains publics d'origine spécifique.

Des outils d'orientation vers les services d'accueil de jour et de nuit, de colis alimentaires, ainsi que vers les associations spécialisées en droit des étrangers, seront actualisés et traduits.

Collaboration avec le CPAS

La séance d'information destinée aux assistants sociaux du CPAS de décembre 2023 a porté ses fruits durant l'année 2024. Les contacts pris lors de cette rencontre ont favorisé la collaboration entre les équipes des assistants sociaux du CPAS et des accompagnateurs interculturels du CAI.

Le CAI a par ailleurs intégré dans son équipe des travailleurs, sous contrat article 60, qu'il continue d'accompagner en lien avec le CPAS.

Musafrica

Le CAI a continué sa collaboration avec le Musafrica, notamment, dans la préparation de l'inauguration future. Parallèlement nous avons mis l'accent sur l'implication et les collaborations avec les associations issues de l'immigration dont les actions s'inscrivent dans la sensibilisation de la population autour de la décolonisation des espaces publics.

Namur 2030, capitale européenne de la culture

Dans le cadre de la candidature de la Ville de Namur, nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour apporter des éclairages sur la participation d'un public multiculturel ainsi qu'une représentation plus diversifiée de l'offre culturelle future. Le CAI a également créé du lien entre les associations issues de l'immigration et le service culture de la Ville de Namur.



Philippeville

Le 11 décembre 2024, la coordination locale de Philippeville s'est réunie pour discuter du nouveau décret de l'action sociale et des perspectives pour l'année à venir.

À la commune de Doische, un changement de cheffe d'état civil a eu lieu. Magali Riffart, qui occupe désormais ce poste, a exprimé le souhait de refaire le point sur le parcours d'intégration et de bénéficier d'une petite formation, similaire à celle organisée à Ciney, courant 2025. Elle a également découvert qu'elle n'était pas au courant des obligations liées à ce parcours en 2024. En conséquence, elle prendra contact avec toutes les personnes concernées de cette période pour les informer.



Les communes de Walcourt, Viroinval et Mettet ont exprimé leur souhait de recevoir les nouveaux triptyques 2025 traduits en plusieurs langues. Un envoi sera organisé dès que ces supports seront disponibles.

La promotion sociale a manifesté son intention d'élargir son offre de cours, notamment en français et en modules de citoyenneté. Un suivi sera

nécessaire avec Monsieur Pirson pour concrétiser cette demande. Bien que la promotion sociale ne rentre pas actuellement dans les critères de l'agrément, elle pourrait élargir son offre.

Enfin, les communes de Mettet, Philippeville, Doische, Viroinval et Florennes ont sollicité des affiches récentes sur la mobilité. La mobilité en zone rurale est toujours compliquée, cette problématique a été abordée. La mobilité en zone rurale constitue un défi majeur en raison de l'insuffisance des transports publics, rendant difficile l'accès aux services essentiels, à l'emploi et à l'éducation pour les habitants. L'éloignement des centres urbains et le manque d'infrastructures adaptées aggravent l'isolement social et économique. De plus, les solutions alternatives, comme le covoiturage ou les navettes locales, restent souvent sous-développées. Cette problématique nécessite des réponses adaptées, combinant innovation et soutien institutionnel, pour garantir une mobilité accessible et durable. Face à cette situation, les affiches peuvent donner quelques clefs aux personnes d'origine étrangère se présentant dans les bureaux des communes.

ILI interculturalité sur les territoires Dinant-Philippeville

Des réunions se sont tenues avec les ILI Interculturalité pour identifier avec elles à la fois leurs complémentarités mais aussi les possibilités de décentraliser certaines de leurs activités sur des territoires où elles font défaut.

Sambreville

Sur le bureau d'accueil de Sambreville cohabitent trois services dispensant des formations à la langue française : le CAIBS à Auvelais, l'EICA à Auvelais (en partenariat avec le CPAS de Sambreville) et Lire et Ecrire (pour l'alphabétisation). Parmi eux, le CAIBS organise également des formations à la citoyenneté.

Le 19 décembre 2024, la coordination locale de Sambreville s'est réunie pour discuter du nouveau décret de l'action sociale et des perspectives pour l'année à venir. Elle fut également l'occasion de rappeler la réglementation relative au parcours d'intégration et notamment les obligations des communes.

Nous avons par ailleurs rencontré à plusieurs reprises les acteurs menant des activités interculturelles sur ce territoire afin de les accompagner dans leurs futures démarches de demande d'agrément.

Enfin, le CAI a participé à plusieurs réunions organisées séparément par les équipes du plan de cohésion sociale de Sambreville (rentrée des partenaires) et Jemeppe-sur-Sambre (GT commune hospitalière, réunion « relevé des constats »).

60 ans des accords bilatéraux Belgique, Maroc et Turquie

Le plan de cohésion sociale de Sambreville a introduit une demande de financement dans le cadre du PCI spécifique à la commémoration des 60 ans des accords bilatéraux entre la Belgique, le Maroc et la Turquie. C'est dans ce contexte que le PCS et le Cai se sont rencontrés à deux reprises afin de formaliser d'une part le partenariat et le programme visé par ce dernier et ce en lien avec le propre projet du CAI.

Motion Commune accueillante à Jemeppe-Sur-Sambre

Le CAI a participé aux deux réunions organisées par le Plan de cohésion sociale de la commune de Jemeppe Sur-Sambre qui avait pour but d'évaluer, de formuler ou reformuler des recommandations dans le cadre de cette nouvelle législature. Nous avons également investi l'initiative proposé dans le cadre des festivités de fin d'année dont l'organisation d'un « Marché solidaire » afin de sensibiliser la population à la solidarité à l'égard des populations précarisées et mais aussi des minorités ethniques présentes sur le territoire communal.



2ÈME LIGNE - ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS DE TERRAIN DANS LE CADRE DES COORDINATIONS LOCALES

Perspectives 2025

Accompagnement des opérateurs de terrain

Le nouveau décret de l'intégration

Accompagnement des ILI dans le cadre de leur demande d'agrément

- Réponses aux premières questions
- Travail sur l'offre pour qu'elle soit complémentaire, cohérente et pertinente, par l'organisation de plateformes locales et provinciales
- Construction de cadastres de l'offre et des besoins
- Relais des problématiques de terrain vers la Région Wallonne

Participation aux comités d'accompagnement

Le CAI participe à différents comités d'accompagnement de projet ILI. En 2024, nous avons pris part aux réunions organisées à cet effet par Citoyenneté et Participation et par la Cellule Alpha-FLE.

2ÈME LIGNE

VEILLE ET TRAVAIL THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

Parcours d'intégration

Avec le nouveau décret voté en mars, le Parcours d'intégration est amené à évoluer à partir de janvier 2025. Le parcours va passer de 18 à 36 mois et la liste des dispenses est allongée, ce qui permet de remettre plus de logique dans les pratiques d'accompagnement. Par exemple, une personne qui reprend des études en Belgique sera dispensée du Parcours d'intégration. Ce n'était pas le cas jusque-là et cela compliquait son intégration : la personne devait à la fois suivre des cours en haute école ou à l'université et participer aux formations du parcours en simultané.

Par ailleurs, le système des prorogations disparaît dès 2025. L'allongement de la durée du parcours est une bonne chose en soi, mais si une personne qui a un pépin avant la fin des 36 mois, l'empêchant de finir son parcours dans les temps, elle n'aura plus de recours possible. Cela risque d'impacter le travail d'accompagnement de notre équipe même si ce type de situation devrait être rare.

La collaboration avec les communes et les partenaires ILI et promotion sociale reste nécessaire. C'est pourquoi notre équipe s'est attelée à présenter ces nouveautés du parcours d'intégration à différentes reprises, lors des réunions de coordinations locales et dans les plateformes provinciales et locales.

Une séance d'information sur la circulaire avec l'administration de la Région Wallonne sera organisée début 2025.



PARCOURS D'INTÉGRATION

Droit de vote des étrangers



Si en 2023, nous avions déjà prévu quelques actions autour des élections, 2024 marque le lancement de la campagne « Ma commune, j'y vis, j'y vote », menée avec l'ensemble des sept autres Centres Régionaux d'Intégration. Lors de cette campagne, était prévu l'information et la sensibilisation des acteurs de terrain par :

- L'organisation d'une séance d'info à destination des professionnels de l'accompagnement et des associations issues de l'immigration sur la procédure d'inscription sur la liste des électeurs (en partenariat avec la Ville de Namur) ;
- La récolte d'outils pédagogiques en lien avec la vie politique belge, l'organisation de l'Etat fédéral, le droit de vote, les programmes politiques et le mode d'emploi des élections ;
- La création d'une page dédiée sur le site internet du CAI avec le répertoire d'outils et une FAQ ;
- La création de kit communication (flyers, affiches, passeport de l'électeur) et distribution.

L'Europe, j'y vis, j'y vote !

Tu es
CITOYEN
de l'Union
européenne
(non-Belge)
➤ Inscrис-toi comme
électeur.rice et fais
entendre ta voix lors des
élections européennes !

Pourquoi voter aux élections
européennes ?
L'Union Européenne et son parlement
prennent des décisions qui ont des effets
sur ta vie de tous les jours !

Pour plus d'infos :
rerends-toi sur
le site du DISCRI ou sur le site du CRI
de ton territoire



Avec le soutien de
Walonie



En tant que citoyen.ne européenne résidant en Belgique, et à condition d'avoir au moins 16 ans le jour des élections, tu peux participer à l'élection des député.e.s qui représenteront la Belgique au Parlement européen.

Pour être en mesure de voter, il faut s'inscrire comme électeur.e avant le 1^{er} avril 2024.

Comment s'inscrire ? C'est facile !
 • En ligne sur inscription.elections.fgov.be ;
 • Au service Population – Etat civil de votre commune ;
 • Par courrier, en envoyant un formulaire à ton administration communale. Le formulaire comporte deux pages et est téléchargeable sur le site internet du CRI de ton territoire. L'envoi est gratuit en indiquant « LOI ELECTORALE » à la place du timbre.
 Une fois inscrit.e, tu recevras ta convocation et tu devras aller voter le 9 juin 2024.
 L'inscription ne doit se faire qu'une fois. Si tu as déjà été inscrit.e pour une précédente élection européenne, tu ne dois pas t'inscrire à nouveau.

Tu as un doute ? Vérifie si tu es déjà inscrit.e sur mon dossier.be > mes données > élections



Réalisé par le DISCRI, le CRILUX et le CRIPEL

Insertion socioprofessionnelle



Le FSE ayant validé le financement du CAI, l'année 2024 a été consacrée – en plus de son déploiement opérationnel – au travail à mener avec les entreprises, notamment namuroises. Les opportunités ont été saisies et notre équipe s'est renforcée. Nous nous sommes adaptés à un nouveau public rencontré : les personnes érythréennes et nous avons collaboré de près avec le SETIS pour permettre un accès à l'emploi à ce public. Nous avons une nouvelle fois participé au salon de l'emploi organisé par la Ville de Namur.

Dans le cadre de notre projet « Levons les freins » en collaboration avec le FOREM, nous avons organisé trois sessions en 2025 qui ont permis aux personnes de bénéficier de modules de formation individuels ou collectifs adaptés à leurs besoins.

La demande de nationalité

En février 2024, le Ciré, le DisCRI, l'ADDE, les CRI et l'asbl Objectif ainsi que l'ensemble des centres régionaux d'intégration dont le CAI, ont organisé une journée de rencontre et d'échanges autour de questions d'intégration qui se posent dans la cadre des déclarations de nationalité belge en Wallonie et à Bruxelles. Le but de cette journée était de favoriser les liens entre les différentes parties prenantes mais également de relever les dysfonctionnements, les questionnements et en dégager des pistes de solutions.

A la suite de cette journée, le groupe de travail a poursuivi ses travaux en retravaillant les recommandations et en les mettant en lien avec l'actualité. Un suivi particulier a été réalisé concernant la mise en application de l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui a jugé la loi comme étant discriminatoire vis-à-vis des personnes en situation d'analphabétisme. Concrètement, un recensement des réponses des parquets suite au dépôt de demande de nationalité avec ces cas est en cours et sera la base d'un travail d'interpellation et de jurisprudence.

Volontariat



Nous avons continué notre projet de mentorat : Net2Work.

En 2023, nous sommes entrés en partenariat avec la KU Leuven, dans un projet financé par Fedasil et visant à mettre en duo des demandeurs d'asile ayant un profil qualifié. Ce projet a été reconduit sur l'année 2024.

Nous avons continué la recherche de nouveaux mentees demandeurs d'asile et de mentors, notamment en démarchant les centres d'accueil et en participant à des évènements autour du volontariat.

Nous avons accompagné deux duos en 2024. Nous avons également participé aux réunions de réflexion autour du projet et au rapport de clôture. Cela a permis à la KUL de réaliser une étude sur la pertinence de ce type de dispositif pour les centres d'accueil.

Santé et santé mentale

Concernant la thématique de la santé, le C.A.I. a continué de participer et de s'investir dans des espaces de concertation liés à la santé, notamment dans la Plateforme Santé du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Nous avons également participé à une rencontre organisée par le Centre de promotion de la santé namurois avec la nouvelle référente santé de Fedasil afin de réfléchir à la promotion de la santé en lien avec les centres d'accueil.

De manière générale, nous veillons à rester disponible pour soutenir toute nouvelle initiative namuroise en matière de santé et liées aux personnes étrangères.

Les associations issues de l'immigration, dont les OSIM

Pour donner suite à l'évaluation de la recherche-action menée en 2022, le Centre d'action interculturelle s'est investi dans l'évaluation du plan d'action et la mise en œuvre d'une approche spécifique de l'accompagnement et l'encadrement de ces acteurs. C'est pourquoi en 2024, nous avons sensibilisé les professionnels du secteur à tenir compte de leur spécificité et à ceux-ci de s'impliquer davantage dans les concertations organisées par le secteur ainsi par le CAI. Les observations faites tout au long de cette année, mettent en exergue une présence et une visibilité de leurs activités plus importante dans le réseau.

Accompagnement des associations

1. Le CAI a reçu une délégation d'étudiants étrangers en optométrie dans une école de promotion sociale à Namur. Ils étaient accompagnés par l'asbl Mwana Soleil. Le récit des situations qu'ils vivent au quotidien, dans la relation avec l'école en question, a éclairé un contexte pédagogique, social et administratif qui pose question. Les étudiants ont été invités à rassembler d'autres témoignages avant de rencontrer la direction avec le CAI comme médiateur.
2. L'asbl Salisa développe depuis deux ans une plateforme « Jeunes Graines d'avenir » pour sensibiliser son jeune public. Dans ce cadre, le CAI a soutenu son initiative dans le cadre des élections communales et provinciales. C'était en effet, pour certains jeunes, la 1ère fois qu'ils allaient voter et pour nourrir leur futur choix, un débat politique entre les jeunes et les élus actuels a été organisé par Salisa en collaboration avec le CAI et la Ville de Namur.

Concertation Wallonne Mena et ex. Mena



Le CAI a maintenu en 2024 son engagement dans la concertation Wallonne en s'investissant dans les CT dont l'autonomie, le regroupement familial, l'accompagnement post regroupement familial et enfin logement ainsi qu'au sein de moments collectifs permettant d'aborder des thématiques spécifiques identifiées dans le cadre de ces groupes de travail.

Migrants en transit – appui aux collectifs

En 2024, le territoire de la province de Namur ne comptait plus que deux collectifs citoyens actifs :

- Le collectif de «La Bruyère».
- La Cantine Famennoise à Rochefort.

Ces deux collectifs ont poursuivi leurs activités grâce à une subvention octroyée par la Région wallonne. Cependant, cette subvention n'a pas encore été renouvelée pour 2025, et les perspectives d'un financement futur apparaissent faibles.

Face à ce contexte, un dossier a été soumis en réponse à l'appel à projets du Relais social urbain Namurois en août 2024. Malheureusement, cette demande a été rejetée, notamment parce que le territoire de Rochefort n'appartient pas à l'arrondissement de Namur. Sans nouvelles sources de financement, ces collectifs risquent de cesser leurs activités d'ici la fin de l'année 2025.

Pour faire face à cette situation alarmante, plusieurs actions ont été mises en place :

- Rédaction d'un plaidoyer par la plateforme Belrefugees en partenariat avec les collectifs et le CA et le crilux pour alerter les pouvoirs politiques sur la nécessité de soutenir ces collectifs. Ce plaidoyer souligne l'urgence d'une action publique adaptée aux nouveaux besoins des populations aidées.
- Surveillance active des opportunités de financement : Les collectifs et leurs partenaires se tiennent informés des nouveaux appels à projets susceptibles de permettre une poursuite des activités.

Dans toute nouvelle demande de subvention, il est essentiel de mettre en avant l'évolution des besoins et la responsabilité des pouvoirs publics dans la prise en charge de ces populations vulnérables.

Les collectifs citoyens ont été créés initialement pour ré-

pondre à une crise d'urgence : aider les migrants en transit sur le sol belge, en route vers l'Angleterre. Leurs actions se concentraient principalement sur la fourniture de lits, de douches et de repas aux abords des parkings, où ces personnes tentaient de monter dans des camions.

Cependant, les besoins ont considérablement évolué. Aujourd'hui, certains collectifs accueillent de plus en plus de personnes en procédure de protection internationale désireuses de s'installer en Belgique. Ces nouvelles populations, souvent laissées pour compte par le système officiel de prise en charge, notamment Fedasil, obligent les collectifs à développer une expertise accrue dans les domaines sociojuridiques.

Cette situation soulève une question fondamentale : Comment demander à des collectifs non subventionnés d'assumer une mission qui devrait relever des pouvoirs publics ?

Le maintien des collectifs citoyens actifs est crucial pour répondre à des besoins sociaux et humains non couverts par les institutions publiques. Il est impératif que les autorités publiques prennent conscience de cette réalité et apportent un soutien financier structurel à ces initiatives. Il faudra continuer à les accompagner en 2025 en recherchant de nouvelles subventions.

Les collectifs devront continuer à faire preuve de résilience et d'innovation pour assurer leur pérennité, avec l'espoir que leurs efforts seront reconnus et soutenus.



Logement

Le CAI a continué à travailler dans le GT logement de la PNS sur les questions de cohabitation et de colocation. Ce travail a permis une interpellation du pouvoir politique local lors de la plénière de la PNS, notamment sur une révision des critères d'octroi d'un logement social.

Il a continué également à s'investir dans le groupe d'action logement du comité de quartier Saint-Nicolas. Ce dernier, au vu du plan de revalorisation mis en place par la Ville souhaite attirer l'attention sur les risques de gentrification et souligner l'importance de prendre en compte les réalités socio-économiques des habitants actuels.

Le CAI a contribué de manière directe (lui-même) et indirecte (le réseau des ILI) au dénombrement du sans-abrisme dans l'arrondissement de Namur coordonné par le RSUN. Ainsi, une vingtaine de personnes ont pu être dénombrées par le CAI. Ce dénombrement est particulièrement important pour nos publics qui, à la suite de solidarités communautaires ou familiales, sont souvent sous-estimés dans ce type de dénombrement.

2ÈME LIGNE

FORMATIONS ET SÉANCES D'INFORMATION

Demandes transversales

Nous sommes régulièrement sollicités pour répondre à des demandes d'informations et de ressources sur nos thématiques de prédilection, par des étudiants et des enseignants.

Dans ce cadre, nous avons répondu aux demandes suivantes :

ADAS Aide aux devoirs et animation de St Servais

- Demande d'avis sur le déroulé de leurs 2 matinées d'animation et d'outils de sensibilisation à la lutte contre le racisme et les discriminations dans le cadre de leur projet ILI qui se termine en avril 2024. Organisation d'une réunion pour analyser la demande, donner un avis sur le déroulé d'animation et partager des outils.
- Réponse aux questions sur la préparation de la 1ère formation AOC (formation à la citoyenneté) par le formateur qui a suivi la formation de formateurs en citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration en 2024.

Salisa asbl

Accompagnement pédagogique dans la construction du programme annuel des ateliers, et conseil de ressources (outils, partenaires, etc.) en fonction des thématiques des ateliers.

Institut de la Providence Champion

Recherche d'intervenants pour leur journée du 15 mars pour les 140 élèves de 4^e secondaire, suite au désistement de l'intervenant initialement prévu. Réponse à la demande : envoi de ressources et coordonnées d'intervenants potentiels.

Espace Cultures et développement asbl Bxl

Demande d'infos sur nos formations et ateliers racisme. Réponse fournie : suggestion d'asbl travaillant sur Bruxelles et pouvant répondre à leurs besoins : zboutz asbl, ULB Engagée, Belgik Mozaik, et lien vers les deux manuels réalisés dans le cadre du projet européen « Sexpowerment ».

MADO - Province de Namur

Demande de ressources voire d'intervention pour un atelier EVRAS avec un public de MENA. Réponse fournie : partage de ressources et de coordonnées d'intervenants, et information sur notre projet de formation pour le CLPS EVRAS et la formation au catalogue 'Vie relationnelle, affective et sexuelle des MENA'.

Siréas

Dans le cadre de la commémoration des 30 ans du Génocide Rwandais, la Fucid, l'association Humura Lyubake et le Centre d'Action Interculturelle se sont réunis à plusieurs reprises afin d'organiser un ciné débat. C'est dans ce contexte que nous avons participé à l'évènement « Une des mille collines » mis sur pied en partenariat. Cette soirée a permis à 80 personnes de participer à la projection et à débattre sur le thème « Les enfants, le jeunes et les génocides, Quelles perspectives ?»

Formations proposées dans le catalogue

Le cycle anti-discrimination

Durant l'ensemble de l'année, le CAI a continué à mettre en place son cycle anti-discrimination en partenariat avec Unia afin de former des relais de première ligne aptes à recevoir les signalements et à accompagner les victimes de discrimination.

Le cycle anti-discrimination a été donné 3 fois sur l'année 2024 : deux fois à l'UNamur, ce qui a mené à la création d'un réseau inter-facultaire de lutte contre la discrimination par les professeurs et les étudiants. Une fois à destination d'un public professionnel de première ligne. Au total, ce sont 30 acteurs de terrain qui ont été formés à la lutte contre les discriminations et sa législation. L'objectif est de continuer cette dynamique et de la déployer sur un territoire toujours plus vaste.

Le cycle interculturalité

Dans le cadre du cycle interculturalité, ont été organisés et dispensés :

- Le module d'introduction à l'approche interculturelle en 3 jours.
- Le nouveau module de formation "Mener un projet interculturel" en 3 jours
- Enseigner et former en milieu multiculturel (5 journées)
- La formation de formateurs à la citoyenneté dans le cadre du parcours d'intégration en région wallonne (FIC-AOC), dispensée par le CAI, en février et mars 2024.

Le cycle « Connaitre son public »

Pour le cycle « Connaitre son public », trois thématiques ont été dispensées par des intervenants extérieurs : "Mieux connaître le public venant de Somalie", "Mieux connaître le public venant de Palestine", et "La politique belge d'accueil et de protection à l'égard des personnes d'origine palestinienne".



Le cycle "Matinée thématique"

Concernant le cycle "Matinée thématique", une thématique proposée : "Le conflit israélo-palestinien : histoire, géopolitique, idéologies".

Le cycle "Etrangers en Belgique »

Pour le cycle "Etrangers en Belgique", une matinée a eu lieu : "Guerres et conflits en 2024, causes des migrations".

« Vie relationnelle, affective et sexuelle des MENA »

Et enfin la formation « Vie relationnelle, affective et sexuelle des MENA », en 3 journées.

Formations construites et dispensées à la demande en 2024

La dispense des deux dernières journées de formation, à la suite de celles données en 2024, pour l'équipe des éducateurs MENA du centre Croix-Rouge Bocq d'Yvoir.

La formation de l'équipe de l'asbl FORMA (EFT) (formatrices, accompagnatrices sociales, AS, équipe admin, ...) à l'interculturalité, la déconstruction des stéréotypes et préjugés, aux parcours migratoires et à la déontologie du formateur lors de 5 demi-journées.

Suite aux différentes rencontres avec les acteurs EVRAS menées à partir de fin 2023, nous avons co-construit avec le CLPS de Namur et organisé une formation à l'approche interculturelle en lien avec les questions de genre et d'orientation sexuelle (6 modules) à destination des membres de cette plateforme qui animent des ateliers EVRAS.

A la demande de Lire et écrire Namur, nous avons dispensé une journée d'initiation à l'approche interculturelle pour leurs bénévoles ainsi que deux journées d'initiation à l'approche interculturelle pour les travailleurs de Lire et Ecrire Namur.



Construction et dispense de projets de formation en intercentres

Le CAI a participé à la co-construction des 3 thématiques de formations d'une journée pour l'UVCW et la Fédération des CPAS, pour sensibiliser les agents namurois à : 1/ la déconstruction des stéréotypes et préjugés, 2/ l'approche interculturelle, 3/ Pour un management inclusif Manager la diversité.

La journée dédiée à chacune de ces 3 thématiques pour la province de Namur sera dispensée en 2025 ;

Le CAI a poursuivi la formation des jeunes volontaires du Service Citoyen à Namur : 4 sessions en 2024 pour 4 groupes/promo différents.

Une journée en ligne de sensibilisation à l'approche interculturelle, complétée par deux modules d'e-learning a été créée et dispensée par le CAI en collaboration avec le CERAIC. L'évaluation de cette 1ère édition permettra de mesurer l'opportunité de poursuivre ce type de format.

Le CAI a participé à la co-construction d'une journée de formation à destination des centres info-jeunes sur les statuts de séjour des personnes étrangères résidants en Wallonie. Cette activité a été réalisée à la demande de leur fédération.



2ÈME LIGNE

ACTIONS DE SENSIBILISATION

- Deux sessions de la sensibilisation destinée aux bénévoles et Mentors : "Accompagner un migrant en tant que citoyen : de l'accueil à l'intégration".
- Atelier de sensibilisation à l'interculturalité pour les jeunes inscrits au Red Cross Challenge de la Croix Rouge.
- Un atelier de sensibilisation à la Demande de protection internationale et à l'accueil en Belgique auprès d'une centaine d'étudiants de BAC1 Assistant social à l'Henallux.
- Les 3 derniers modules de la sensibilisation à l'approche interculturelle, organisée à la demande du SEM pour son réseau de partenaires et d'acteurs locaux, à la suite des deux premiers modules dispensés en 2023.
- Sensibilisation grand public à la discrimination au logement dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté.
- Sensibilisation des élèves et des enseignants du au collège Saint-André lors de leur activité « Bendana ».
- Ateliers de sensibilisation dans le cadre des élections communales En 2024, le CAI a continué à sensibiliser les professionnels, en tant que relais pour encourager les personnes étrangères concernées à participer aux élections locales. Un flyer et une brochure seront diffusés (cfr. Supra) ainsi que des séances d'informations sur les outils de sensibilisation à destination des professionnels. Le CAI a organisé une séance d'information à destination d'acteurs, professeurs et bénévoles pour qu'ils puissent être des relais afin d'encourager les personnes éligibles à s'inscrire sur le registre des électeurs. Le CAI a accompagné les personnes dans le cadre de ces démarches et à collaborer avec les services populations de la province de Namur.
- Nuits Blanches contre liste Noire 1ère édition de ce festival contre les idées d'extrême droite à Namur. Une quinzaine de structures associatives et syndicales namuroises se sont réunies pour mettre en commun leurs moyens afin de réaliser une action de sensibilisation dans un cadre festif et engagé. L'initiative » Nuit Blanche VS listes noires » consiste à développer une programmation qui permettra de se rassembler, de se rencontrer, d'échanger, de penser et de s'amuser tout en réaffirmant les valeurs de démocratie, d'égalité et d'ouverture. Deux évènements se sont déroulés la veille des deux scrutins, soit en juin et en octobre. En juin, un festival musical et un village associatif a été mis sur pied. Le CAI a participé en proposant une animation ludique aux côtés d'autres membres de la plateforme de lutte contre le racisme. En octobre, le CAI a sensibilisé des citoyens avec l'outil pédagogique Clair Obscur.



2ÈME LIGNE - ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS, FORMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION

Perspectives 2025

Accompagnement des opérateurs de terrain

Le nouveau décret de l'intégration

Accompagnement des ILI dans le cadre de leur demande d'agrément

- Réponses aux premières questions
- Travail sur l'offre pour qu'elle soit complémentaire, cohérente et pertinente, par l'organisation de plateformes locales et provinciales
- Construction de cadastres de l'offre et des besoins
- Relais des problématiques de terrain vers la Région Wallonne

Participation aux comités d'accompagnement

Le CAI participe à différents comités d'accompagnement de projet ILI. En 2024, nous avons pris part aux réunions organisées à cet effet par Citoyenneté et Participation et par la Cellule Alpha-FLE.

Formation et séances d'information

- Sensibilisation à la communication interculturelle (format en ligne)
- Cycle découverte d'outils pédagogiques
- En collaboration avec l'Outilthèque de la Province de Namur
- Cycle de formation : De la multiculturalité à l'interculturalité
- Module 1 : Initiation approche interculturelle
- Module 2 : Projet interculturel
- Droit international privé : bases et fondamentaux
- Cycle anti-discrimination
- Comment réagir à des propos racistes, sexistes, homophobes ?
- Enseigner et former en contexte multiculturel
- Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence
- Devenir formateur.trice à la citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration en Wallonie pour les primo-arrivants
- Colloque « L'associatif, une force de proposition politique »
- Colloque dans le cadre des 10 ans du Parcours d'intégration
- Une journée proposée par l'ensemble des Centres régionaux d'intégration
- 17e journée FLE en partenariat avec l'Henallux et le CRILUX
- Comment aborder la diversité de genre et sexuelle avec un public multiculturel ?
- Mieux connaître la procédure de demande d'équivalence de diplôme et de la valorisation des acquis de l'expérience
- Trucs et astuces pour rendre ses documents écrits accessibles à tous.
- Séance d'information sur l'appel à projet PCI en collaboration avec la FWB.
- Séance d'information sur la circulaire en collaboration avec la Région Wallonne.
- Formation spécifique pour les travailleurs du secteur de la grande précarité autour de l'interculturalité, de la gestion des chocs culturelles et de la connaissance du public étranger

Actions de sensibilisation

Dans le cadre du 40ème anniversaire du CAI : réalisation de 4 vidéos et de 8 podcast autour de l'historique et des valeurs mais aussi des différents métiers du CAI. Organisation en juin d'une Journée Portes ouvertes du CAI.

Exposition et édition d'un livre dans le cadre des 60 ans de l'immigration turque et marocaine. 2024 célébrerait le 60e anniversaire de l'accord bilatéral entre la Belgique et deux pays phares de son histoire migratoire – le Maroc et la Turquie. Cet événement se veut à la fois commémoratif, culturel et tourné vers l'avenir. En effet, signés respectivement en 1964, ces accords ont marqué le début d'une coopération officielle autour de la migration de travail, ouvrant la voie à une richesse humaine, sociale et culturelle qui façonne encore aujourd'hui la société belge.

Ce 60e anniversaire est l'occasion de célébrer six décennies d'échanges, de présence, de construction et d'héritages partagés. À travers une programmation mêlant expositions, témoignages, conférences, vernissage et rencontres intergénérationnelles, le CAI met en lumière les parcours des premières générations d'immigrés, tout en donnant la parole à leurs descendants. Il s'agit de rendre hommage à leur contribution dans le développement économique et sociétal de la Belgique mais aussi de réfléchir collectivement aux enjeux contemporains liés à la migration, à l'identité et à la transmission.

En collaboration avec le projet « Un monde, 1001 cultures », le Centre Culturel de Namur et de Carrefour des Cultures

2ÈME LIGNE

INTERPELLATION

Le CAI adopte le rôle de plaidoyer, recommandation et support : il interpelle les représentants politiques au sens de donner une meilleure connaissance sur les matières dont il est en charge, de construire des propositions politiques de façon à pouvoir accompagner une prise de décision éclairée des organes de décision. Pour ce faire, il construit des recommandations avec et vers les acteurs de terrain présents dans son réseau. Outre la mobilisation physique de l'équipe, les outils numériques tels que la page Facebook du CAI et le site interne sont les outils régulièrement utilisés pour ces actions d'interpellation.

Niveau européen, fédéral, communautaire et wallon

- Mémorandum des Centres régionaux d'intégration
- Carte blanche concernant le mentorat (14/06)
- La Belgique doit prendre ses responsabilités et protéger les Palestiniens

Niveau communal et provincial

- Mémorandum élections communales, provinciales
- Mémorandum de lutte contre le racisme

COMMUNICATION

L'année 2024 a été une année riche en événements et en défis pour la communication du CAI. Entre le contexte électoral, la célébration des 40 ans du Centre et les commémorations des 60 ans des accords bilatéraux entre la Belgique, le Maroc et la Turquie, la communication a joué un rôle clé dans la visibilité et la mise en valeur de nos actions.

La communication institutionnelle a continué à s'appuyer sur les outils numériques, renforçant ainsi la portée de nos messages et l'interaction avec nos publics. La refonte de notre identité visuelle avec un nouveau logo a également mobilisé la communication au CAI.

Communication institutionnelle

La communication institutionnelle passe actuellement principalement par les outils numériques.

Notre site internet est envisagé comme un outil multifonction. Il nous est indispensable pour organiser nos événements (formulaires d'inscriptions) et présenter nos missions et nos actions.

Pour communiquer largement avec nos contacts principaux, la newsletter reste notre premier outil. Celle-ci relate des différents outils, publications, événements ou actus pertinents de notre réseau. L'objectif secondaire est d'amener le public sur notre site Internet.

Les réseaux sociaux sont également des outils intéressants pour informer, sensibiliser et ramener le public vers notre site internet. En 2024,...

- nous avons poursuivi le développement de notre page Facebook. Nous comptons actuellement 1991 abonnés à notre page actuellement (février 2025) : <https://www.facebook.com/cainamur>
- notre chaîne YouTube reprend actuellement les vidéos réalisées depuis 2018 : https://www.youtube.com/channel/UCo81_aT-WG-MuQNo3sgKZe8w
- notre page LinkedIn est en cours de réinvestissement, notamment sur les aspects liés à l'insertion socio-professionnelle : <https://www.linkedin.com/company/centre-d-action-interculturelle-de-la-province-de-namur>

« Top 10 » des publications Facebook

	Envie de rejoindre une équipe avec des vale CAI Namur - Centre d'Action Interculturelle
	Grâce à la mobilisation à nos partenaires Alj Photo - CAI Namur - Centre d'Action Inte
	Equivalence de diplôme, rédaction d'un CV Photo - CAI Namur - Centre d'Action Inte
	Mieux connaître les migrants palestiniens pr Texte - CAI Namur - Centre d'Action Inter
	Plaidoyer pour l'Associatif - Save the date ! I Photo - CAI Namur - Centre d'Action Inte
	16ème journée FLE : Pratiques acrobatiques Texte - CAI Namur - Centre d'Action Inter
	Postulez jusqu'au 6 mars 2024 ! CAI Namur - Centre d'Action Interculturelle
	Envie de participer à notre édition Photo - CAI Namur - Centre d'Action Inte
	Séance d'information sur le droit de vote de Texte - CAI Namur - Centre d'Action Inter
	Demain, 21 mars, notre équipe sera mobilis Photo - CAI Namur - Centre d'Action Inte

Nouveau logo

Courant 2023, l'ensemble des Centres régionaux d'intégration wallons, via le DisCRI et l'intercentres Directeurs, a pris la décision de créer collectivement une identité commune. Accompagnés par Oh média, nous avons entamé une réflexion sur les éléments qui rassemblent et différencient les 8 Centres. En effet, un changement de nom ou de logo n'est pas anodin ; il doit véhiculer un message cohérent et clair. Nous avons veillé, lors de ce processus, à ce que l'identité et les valeurs de notre institution soient représentées dans ce « renouveau » visuel.

Participation, soutien et positionnement du CAI

Le CAI adopte le rôle de plaidoyer, recommandation et support : il interpelle les représentants politiques au sens de donner une meilleure connaissance sur les matières dont il est en charge, de construire des propositions politiques de façon à pouvoir accompagner une prise de décision éclairée des organes de décision. Pour ce faire, il construit des recommandations avec et vers les acteurs de terrain présents dans son réseau. La page Facebook du CAI est l'outil le plus adapté pour ces actions d'interpellation.

Voici quelques sujets sur lesquels nous avons exprimé notre engagement, notre colère ou encore notre solidarité cette année :

- 18 décembre - Journée internationale des migrants
- réflexion de la Plateforme Citoyenne - BelRefugees- Burgerplatform à propos de la N-VA qui veut des prisons au Kosovo pour les personnes en séjour irrégulier et des hotspots en Afrique du Nord pour bloquer les personnes migrantes
- 25 novembre : journée Internationale pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes
- 17 mai : journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- projet de loi du CDN&V autorisant le déploiement de Frontex en Belgique
- manifestation pour le droit au logement
- ...

Soutien aux projets pédagogiques

Promotion et diffusion

Comme chaque année, l'équipe communication a soutenu les projets du CAI en matière de graphisme, de promotion et de stratégie de diffusion en général. Voici une liste générale, non exhaustive. Certains projets sont développés plus bas.

Projets internes :

- formations,
- CAIstiques,
- plénière du PPLI (annulée),
- graphisme et promotion du projet « Levons les freins »,
- graphisme du dépliant de promotion de l'accompagnement en ISP
- mémorandum,
- préparation de la campagne sur la discrimination avec l'asbl Hoyo,
- ...

Partenariats :

- suivi et participation à la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté (17 octobre),
- 16e journée FLE,
- promotion de l'activité de la plateforme namuroise de lutte contre le racisme,
- campagne de sensibilisation aux élections,
- journée d'inscriptions aux cours de français (août 2024)
- ...

Projet particulier: Guide du migrant (en province de Namur)

Avec la numérisation croissante, mettre à disposition des informations en ligne est devenu incontournable, plus pertinent et même meilleur pour la planète. Avec le Guide du migrant, le but est de rassembler, sur un seul site, des informations utiles pour s'installer dans une région.

Développé en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires, le site www.guidedumigrant-provnamur.be

permet à toute.e migrant.e récemment arrivé.e en province de Namur de trouver les bonnes personnes vers lesquelles se tourner et renforcera la visibilité des acteurs namurois ainsi que le travail en réseau.

Publié en juin 2022, le site est constamment mis à jour par le secrétariat et les responsables de projet « coordination », qui entretiennent en permanence la base de données nécessaire (évolution des opérateurs, de leurs services et de leurs coordonnées).



Projet particulier: CAlistiques

Depuis sept ans, nous récoltons des données et des chiffres concernant nos publics et les synthétisons dans un document disponible sur notre site internet. Ce dossier regroupe une série de fiches qui apportent un éclairage sur des questions complexes telles que l'intégration, l'asile (la protection internationale) ou encore les mineurs étrangers non accompagnés (MENA). Les fiches peuvent être lues en continu ou utilisées comme autant de dossiers thématiques individuels pour illustrer une formation, la rédaction d'un article, un cours ou un contenu de réunions. Ce document reprend également l'ensemble des cartographies réalisées par le CAI sur :

- les ILI ;
- les acteurs en langue française ;
- les acteurs en citoyenneté ;
- les acteurs sociojuridiques ;
- les acteurs de l'interculturalité.

Cette publication (actuelle et archives) est disponible sur
<https://cainamur.be/caistiques/>



Projet particulier: 40 ans du CAI

Pour le CAI, les années 2023, 2024 et 2025 sont marquées par la célébration des 40 ans de l'asbl. Dans ce cadre, divers projets et activités sont envisagés.

Dans un souci de justesse, nous avons choisi d'être accompagnés par l'IHOES (Institut d'histoire ouvrière et économique). Le travail, démarré en 2023, s'est étendu sur toute l'année 2024. A travers des demi-journées de rencontre avec d'anciens travailleurs, nous avons dégagé une quarantaine de dates clés à valoriser. Celles-ci sont alimentées par des éléments de contexte tels que la politique mondiale et locale ou encore flux des migrations. Nous avons également impliqué l'équipe afin qu'ils s'imprègnent eux-aussi de l'histoire du CAI, ses combats et ses valeurs. Ce travail est poursuivi en 2025.

Cette quarantaine de « date » sera valorisée via deux outils (et peut-être plus). Tout d'abord, une rétrospective historique du Centre sera intégrée dans notre site (www.cainamur.be) et permettra à quiconque souhaite connaître notre histoire et de découvrir les projets et actualités qui nous ont construits. Ensuite, nous avons décidé de rédiger une publication écrite reprenant ces éléments.

De plus, afin de développer la réflexion autour de sujets qui suivent le CAI depuis ses débuts et jusqu'aujourd'hui, et grâce à l'expérience de l'IHOES dans la récolte de mémoires orales, nous avons enregistré huit podcasts sur les thématiques suivantes : les métiers d'accompagnement, l'insertion socioprofessionnelle, l'accompagnement des associations, le plan local d'intégration, le parcours d'intégration, l'apprentissage du français comme langue étrangère, la formation à la relation interculturelle et les initiatives locales d'intégration.

De manière plus autonome, le CAI a récolté des témoignages audio de travailleurs internes sur leur expérience au CAI.

Plusieurs événements phares sont également prévus :

- Des vœux de nouvelle année : ceux-ci permettront de faire passer plusieurs messages forts, réaffirmer nos valeurs, présenter les actions du 40e mais aussi les enjeux des CRI suite aux résultats électoraux et au changement du parcours.
- Une journée portes-ouvertes : organisée le 25 juin 2025, cette journée a pour objectif d'inviter nos publics à découvrir le CAI et ses enjeux et rencontrer l'équipe de manière conviviale et ludique. Des animations seront organisées tout au long de la journée.
- Une journée de colloque : fixée le 18 avril 2025, celle-ci mettra en lumière la force associative comme levier d'interpellation et de changements.
- Un événement de clôture : reprendra les grands moments de l'existence du CAI, la diffusion de la publication sur les 40 ans du CAI, les conclusions du colloque et un moment convivial pour clôturer les actions du 40e.
- Une soirée festive : le CAI invitera ses proches pour une soirée conviviale autour d'un repas et de quelques animations. Cette soirée privée sera l'occasion de se retrouver et d'échanger des souvenirs et anecdotes.

Au travers de ces différentes activités qui sont en cours de construction, nous espérons : créer du lien, valoriser le secteur et les acteurs, sensibiliser, interpeller mais aussi renforcer notre positionnement en tant qu'organe de référence en province de Namur.



Projet particulier: 60 ans de l'immigration marocaine et turque en Belgique

Fin 2023, la Fédération Wallonie-Bruxelles a publié deux appels à projets dans le cadre du PCI : l'un concernant les 60 ans des accords bilatéraux établis entre la Belgique et le Maroc et l'équivalent pour la Turquie. Le CAI a décidé d'y répondre et a reçu une réponse positive pour chacun. Les activités développées doivent avoir lieu avant le 30 juin 2025.

Nous avons proposé de repartir des initiatives menées en 2014 pour les 50 ans de l'immigration marocaine et turque et avons poursuivi travail de valorisation des parcours migratoires et de la place des communautés turque et marocaine en province de Namur.

Un double projet photographique a été lancé : un atelier d'expression photo et écriture avec des jeunes de 15 à 20 ans et une série de portraits illustrant la vie quotidienne des membres des deux communautés. Ces œuvres feront l'objet d'une exposition itinérante et pédagogique. Nous avons établi une collaboration avec le Centre Culturel de Namur (anciens abattoirs de Bomel) ainsi que Carrefour des Cultures.

Une nouvelle publication en partenariat avec la maison d'édition « Couleurs Livres » enrichira les témoignages avec des récits inédits et des archives, en écho à la publication « Coaxions » réalisée pour les 50 ans de l'immigration.

Enfin, un événement réunira citoyens, associations et acteurs institutionnels autour d'un vernissage et d'une conférence-rencontre, afin de favoriser la compréhension mutuelle et le dialogue interculturel.

L'ensemble du projet verra le jour début mai 2025.



COMMUNICATION

Perspectives 2025

Plusieurs projets en route en 2024 seront concrétisés en 2025 :

l'organisation des 40 ans du CAI, le 60e anniversaire des accords bilatéraux entre la Belgique et le Maroc ainsi que la Turquie mais aussi la mise en place du nouveau logo.

La sortie officielle étant prévue le 30 janvier 2025, nous nous assurerons de communiquer sur le nouveau logo et d'adapter les outils de communication en conséquence (charte graphique, présentations, papeterie, affichage, site internet, réseaux sociaux, ...).

Parallèlement, nous continuerons de promouvoir et mettre en image les projets développés par l'ensemble de l'équipe du CAI en veillant à la cohérence de notre nouvelle charte graphique, notre stratégie de communication et notre projet politique de manière générale.

GESTION ET SUPPORTS CONSEIL DE DIRECTION

Politique concertée de formation

Le CAI, comme d'autres structures relevant de la commission paritaire 329, bénéficie du financement de la formation continuée de ses travailleurs via le fond 4S. Ce fonds exige de la part de ses bénéficiaires (plus de 10 travailleurs), de rédiger une politique concertée de formation en interne pour gérer la formation des travailleurs. C'est pourquoi le CAI s'est fait accompagner pour construire les outils nécessaires de cette politique interne.

Droit individuel à la formation

Suite à l'entrée en vigueur de la législation sur le droit individuel à la formation, les employeurs ont le devoir de fournir un plan de formation annuel et tenu de compléter le Fédéral learning account. En 2024, le CAI s'est donc conformé à la législation. Il se tient cependant informé des mesures en la matière.

Plan de développement stratégique

Il y a 6 ans, le CAI définissait une vision à 3 ans, celle de devenir l'organe de référence concernant la politique d'intégration et l'interculturalité sur son territoire. Pour ce faire, il a élaboré en interne des objectifs spécifiques répartis en axe de travail transversaux à l'organisation. Ce plan a été mis en œuvre pendant trois ans. En 2024, l'équipe et le conseil de direction ont évalué les actions réalisées en vue de construire le suivant. Celui-ci sera finalisé en 2025.

GESTION ET SUPPORTS CONSEILLER.E EN PRÉVENTION

Une nouvelle équipière de première intervention a été formée chez Mensura. C'est également chez Mensura qu'ont été suivis les recyclages des deux secouristes ainsi que du conseiller en prévention (journée de recyclage annuelle obligatoire).

L'accompagnement collectif mis en place pour l'équipe de 1ère ligne (parcours et ISP), qui a été mis en place fin 2023, s'est poursuivi. Cet accompagnement avait pour but de prévenir les risques psycho-sociaux auxquels les travailleurs peuvent faire face.

Également, une visite d'entreprise périodique a été réalisée par un conseiller en prévention de Mensura.

CONSEILLER.E EN PRÉVENTION

Perspectives 2025

- Recyclages des secouristes, de l'équipier de 1ère intervention et du conseiller en prévention
- Rédaction d'une procédure simplifiée de l'utilisation de la centrale d'alarme
- Analyse des postes écrans et sensibilisation du personnel à l'utilisation correcte du poste
- S'assurer de la sécurisation des bâtiments
- Poursuite du plan d'action mis en place à la suite de l'analyse de risques psychosociale

GESTION ET SUPPORTS

INSTANCES

Le CA s'est réuni 3 fois en 2024 :

Les 05 février, 14 mai et le 15 octobre. Les séances se sont déroulées en présentiel.

Compositions du CA

Villes

Namur

- Madame Fanny Simon
 - Monsieur Alain Gillet
 - Madame Imran Kurtulus
- Sambreville**
- Monsieur Vincent Acquisto
 - Madame Ginette Bodart

Ciney

- Monsieur Jean-Marc Gaspard

Dinant

- Madame Delphine Claes

Gesves

- Madame Michèle Visart

Andenne

- Madame Sandrine Cruspin

Associatif

- ALPHA 5000 : Monsieur Yoric Bridoux (Président)
- CAL : Monsieur André Verlaine
- CPPS : Madame Béatrice Bashizi
- CIEP : Madame Géraldine Maquet
- CINL : Madame Bénédite Guebs
- CRAIG : Monsieur Jean-François Husson
- Infor Jeunes Namur asbl : Monsieur Raphael Henry
- Mirena : Madame Sandrine Everard
- Vie féminine : Madame Manon Voyeux

Voix consultatives

- UNIA : Madame Astérie Mukarwebeya
- CSC : Madame Anne Leclercq
- FGTB : Monsieur Sébastien Carboni
- CAI (Directrice) : Madame Benoîte Dessicy

Projets

L'ensemble des projets du C.A.I. ont été présentés au CA. Certains ont toutefois bénéficié d'un point d'attention particulier :

- PCI : Commémoration du 60e anniversaire de l'accord bilatéral « main d'œuvre » entre les Royaumes de Belgique et du Maroc et de la Turquie
- Les 40 ans du C.A.I.
- La lutte contre le racisme et l'extrême droite
- Le mémorandum
- Le logo des CRI

Bureau

Le CA a validé les décisions du bureau autour des points de gestion des ressources humaines suivants :

- Les recrutements
- Les accords du non-marchand
- Le plan concerté de formation

Gestion journalière

- Suivi de la gestion quotidienne et des projets.
- Suivi de la situation financière
- Suivi des interpellations politiques.

Aspects financiers

Le CA a avalisé le Budget 2025. Et les comptes 2024.

Préparation des AG

Deux AG se sont tenues en 2024, la première le 13 mars avec la présentation du rapport d'activités 2023 et des perspectives 2024 et la deuxième le 11 juin pour une AG autour des comptes et budget.

Au-delà du suivi de la gestion quotidienne menée par le bureau, l'objectif du CA sera de :

- la préparation de la modification des statuts,
- Suivre le dossier PCI Label, PCI Commémoration 60e, le dossier Forem et FSE 2022-2027
- Suivre l'organisation de la plénière du PPLI au regard de la préparation des mémorandums.
- Suivre l'évolution de l'élaboration de la politique concertée de formation et les différentes mesures et CCT du secteur
- Suivre l'évolution du décret et du financement du secteur en particulier des CRI

GESTION ET SUPPORTS-INSTANCES

Perspectives 2024

Au-delà du suivi de la gestion quotidienne menée par le bureau, l'objectif du CA sera de :

- La préparation de la modification des statuts,
- Suivre le dossier PCI Label, PCI Commémoration 60e, le dossier Forem et FSE 2022-2027,
- Suivre l'organisation de la plénière du PPLI au regard de la préparation des mémorandums,
- Suivre la préparation de l'organisation du 40e anniversaire du CAI.,
- Suivre l'évolution de l'élaboration de la politique concertée de formation et les différentes mesures et CCT du secteur,
- Suivre l'évolution du décret et du financement du secteur en particulier des CRI.

Préparation des AG ordinaire et extraordinaire du 13 mars 2024

- Présentation du rapport d'activités 2023 et des perspectives 2024, l'admission / démission et changement de représentants et la modification des statuts.

Suivi de la mise en œuvre

- Suivi de la gestion quotidienne et des projets.
- Suivi de la situation financière
- Suivi des interpellations politiques.

Préparation de l'AG du 11 juin 2024

- Comptes, bilan et budget.
- Admission/démission/changement de représentants.

ANNEXES

PARTICIPATIONS INSTITUTIONNELLES

Au niveau régional

Discri

Le DisCRI rassemble les Centres Régionaux. Les travailleurs participent aux groupes de travail (PLI, initiatives locales, FLE, citoyenneté, bilan social, dispositif des primo-arrivants, formation, coordination).

Le CAI est membre de l'AG et du CA.

CMGV

Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie La R.W a demandé au CAI d'initier l'association devenue Asbl. Depuis, la directrice du CAI est membre du CA.

Comité d'accompagnement

FSE

Fond social européen
Initié par la Région wallonne rassemblant les centres régionaux.

AMIF

Le CAI fait partie du comité de pilotage du projet AMIF des CRIs introduit par le CRIC.

FESEFA

Fédération des Employeurs du Secteur de l'Education Permanente et de la Formation des Adultes asbl
Le CAI est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration. La directrice représente les centres régionaux au conseil d'administration.

CESW

Le CAI est membre effectif au sein de la section « Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère » de la Commission Action/Intégration sociale du CESW.

FOREM

Le CAI est membre effectif de la commission sous régionale de concertation Namur.

CODEF

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Au niveau provincial

Craig

Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Canal C devenu Boukè

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Lire & Ecrire

Le CAI est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

CLPS

Centre local de promotion de la santé en Province de Namur

Le CAI est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration

IBEFE

Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation - Emploi

Le CAI participe aux réunions en tant que membre invité avec voix consultative.

Centre Culturel Régional de l'arrondissement de Namur

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

CSA

Coordination sida assuétude

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Fondation Joseph Denamur

Le CAI est membre de l'AG et du conseil d'administration.

Et participe aux réunions de la concertation wallonne des acteurs en charge des Mena

Au niveau local

Plateformes partenariales du Forem

Le CAI participe à celles de Namur et Sambreville, Andenne et Dinant.

Plans de Cohésion Sociale

Le CAI est membre des comités d'accompagnement et participe à certains groupes de travail. (Namur, Sambreville, Andenne, Gembloux, Viroinval, Florennes, Dinant, Onhaye, Anhée, Beauraing, Couvin, Fosses-la-Ville, Hastière, Houyet, Jemeppe-Sur-Sambre, Mettet, Rochefort, Sombreffe, Somme-Leuze, Philippeville et Ciney).

Namur

Plateforme namuroise du Social de Namur

Le CAI est membre du comité de pilotage pour le secteur éducation/culture/ interculturel.

Alpha 5000

Le CAI fait partie de l'assemblée générale suite à la reprise du secteur « français pour non francophones » du CAI

Relais social urbain namurois

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Fucid

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Commission sous-régionale de concertation du bassin namurois

Le CAI est membre.

ANNEXES

SIGLES ET ACRONYMES

UTILISÉS AU CAI, DANS CE RAPPORT OU AILLEURS...

(Liste non exhaustive...)

A.D.A.S : Aide aux devoirs et animation

ACRF : Action chrétienne rurale des femmes

ADDE : Association pour le Droit des Etrangers

AFICo : asbl namuroise d'Education Populaire d'Insertion Socioprofessionnelle

AG : Assemblée générale

AMIF : Fonds Asile, Migration et Intégration

AMO : Aide en milieu ouvert

AMU : Aide médicale urgente

AOC : Atelier d'orientation citoyenne

APP : Aide aux personnes déplacées

APE : Aides à la promotion de l'emploi

APEF : Association paritaire pour l'emploi et la formation

APL : Aide personnalisée au logement

AS : Assistant social

ASBL : Association sans but lucratif

AVIQ : Agence pour une vie de qualité

BAPA : Bureau d'accueil des primo-arrivants

BRPP : Bail de la résidence principale du preneur

C(P)SA : Coordination (provinciale) sida assuétudes

C.A.I. : Centre d'action interculturelle

C.I.E.P. : Centre d'Information d'Education Populaire de la Province de Namur

C.N.C.D. : Centre national de coopération au développement

C.R.A.I.G. : Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance

CA : Conseil d'administration

CAIBS : Centre d'Animation Interculturelle de la Basse-Sambre

CAO : Centre d'accueil et d'orientation

CAR : Centre d'accueil pour réfugiés

Carda : Centre d'Accompagnement Rapproché pour Demandeurs d'Asile

CASIW : Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne

CBAI : Centre bruxellois d'action interculturelle

Ce.R.A.I.C. : Centre régional d'action interculturelle du Centre (La Louvière)

CEB : Certificat d'études de base

CECLR : Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

CECR : Cadre européen commun de références (niveau de langues)

CEDEM : Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations

CEFo : Carrefour Emploi Formation

CEPAG : Centre d'Education Populaire André Genot

CERAIC : Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre

CESEF : Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
CESS : Certificat d'enseignement secondaire supérieur
CGE : ChanGement pour l'Egalité
CHRVS : Centre hospitalier régional du Val de Sambre
CIFoP : Centre Interuniversitaire de Formation Permanente
CINL : Centre des Immigrés Namur-Luxembourg asbl
Ciré : Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers
CISP : Centre d'Insertion SocioProfessionnelle
CISP : Centre d'Insertion SocioProfessionnelle
CLPS : Centre Local de Promotion de la Santé en Province de Namur
CMGV asbl : Centre de Médiation des Gens du Voyage
CoDIS : Comité de Dialogue Interculturel Sambrevillois
CPAS : Centre public d'action sociale
CPCP : Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation
CPPS : Caravane Pour la Paix et la Solidarité asbl
CRAC'S : Centre Culturel de Sambreville
CRI : Centre Régional d'Intégration
CRIBW : Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon
CRIC : Centre Régional d'Intégration de Charleroi
CRIDEP : Centre de Relations Internationales, de Développement et d'Éducation Permanente
Crilux : Centre Régional d'Intégration de la Province de Luxembourg
CRIPEL : Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège
CRVI : Centre régional de Verviers pour d'intégration
CSC : Confédération des syndicats chrétiens
CSCIN : Centre socioculturel des immigrés de la province de Namur
CSEF : Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
CV : Curriculum vitae
D+ : Discrimination positive
DA : Demandeur d'asile
DAPA : Dispositif d'accueil des primo-arrivants
DE : Demandeur d'emploi
DECCI : Demandeur d'emploi chômeur complet indemnisé
DEI : Demandeur d'emploi indemnisé
DICS : Direction interdépartementale de la Cohésion sociale
DISCRI : Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration
DISIE : Dispositif d'interventions intégrées pour l'emploi
EAFC : Etablissement pour Adultes et de Formation Continue
ECD : Espace Cultures et Développement
EFT : Entreprise de formation par le travail
EICA : Ecole Industrielle et Commerciale d'Auvelais
ELAO : Enseignement des Langues étrangères Assisté par Ordinateur
ENARO : European network of asylum reception organizations
EPN : Espace Public Numérique
ETP : Equivalent temps plein
EVRAIS : Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle
FAQ : Foire Aux Questions
FCPPF : Fédération des centres pluralistes de planning familial
FEI : Fonds européen d'intégration
FIC : Formation à l'intégration citoyenne
FIC-AOC : Formation à l'Intégration Citoyenne – Ateliers d'Orientation Citoyenne
FIPI : Fonds d'impulsion à la politique d'immigration
FJDN : Fondation Joseph de Namur
FLE : Français langue étrangère
FLF : Formation en Langue Française
FRB : Fondation Roi Baudouin

FRW : Fondation rurale de Wallonie
FSE : Fonds Social Européen
FUCID : Forum Universitaire de Coopération Internationale et de Développement
FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles
GABS : Groupe d'animation de la Basse-Sambre
GAG : Groupe Alpha Gembloux
GAI : Groupe d'action interculturelle
GERME : Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Egalité
GT : Groupe de travail
Henallux : Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg
Hors UE : Hors Union Européenne
IDEF : Institut pour le Développement de l'Enfant et de la Famille
IEPSCF : Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française
IFAPME : Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
ILA : Initiative locale d'accueil
ILDS : Initiative locale de développement social
ILFoP : Institut Libre de Formation Permanente
ILI : Initiative locale d'intégration
INAMI : Institut national d'assurance maladie-invalidité
INS : Institut national de statistiques
IRFAM : L'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations
ISP : Insertion SocioProfessionnelle
ITECO : Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale
ITN : Institut Technique de Namur
KCE : Centre fédéral d'expertise de soins santé
KU Keulen : Katholieke Universiteit Leuven
LDDE : Ligue des Droits de l'Enfant
MENA : Mineur·e·s Étranger·ère·s Non Accompagné·e·s
MI : Médiation interculturelle
MIN : Mentorat interculturel namurois
MJ : Maison des Jeunes
MJT : Maison des jeunes de Tamines
MM : Maison médicale
MOC : Mouvement Ouvrier Chrétien
NEW : Namur-Europe-Wallonie
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OSIM : Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
PAC : Présence et actions culturelles
PCI : Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité
PCS : Plan de Cohésion Sociale
PEOE : Personne étrangère ou d'origine étrangère
PF : Plateforme
PFCQ : Plate-forme Communale des Quartiers
PIPSa : Pédagogie interactive en promotion de la santé
PIPSISS : Portefeuille Intégré de Projets Structurants en Insertion Sociale
PLIC : Plan local d'intégration et de cohabitation
PMS : Psycho-médico-social
PNS : Plateforme Namuroise du Social
PPLI : Plan provincial et local d'intégration
PSE : Promotion de la Santé à l'Ecole
PSIPN : Plateforme de solidarité internationale de la province de Namur
PST : Programme stratégique transversal
R.I.(S) : Revenu d'intégration (sociale)
RDC : République Démocratique du Congo
RIN : Radio interculturelle namuroise

RSUN : Relais Social Urbain Namurois
RUN : Radio universitaire namuroise
RWLP : Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
SAD : Solidarité et Alternative Dinantaise
SAJ : Service d'aide à la jeunesse
SCI : Service Civil International
SEFoP : Service d'Education et de Formation Populaire
SEM : Service Entraide Migrants
SETIS wallon : Service d'Interprétariat et de Traduction en Milieu Social agréé en Région wallonne
SIDD : Séance d'information des Droits et Devoirs
SIEP : Service d'Information sur les Etudes et les Professions
SIREAS : Service international de recherche, d'éducation et d'action sociale
SIS : Services d'Insertion Sociale
SMES-B : Santé mentale et exclusion sociale – Belgique
SPAS : Service provincial d'action sociale
SPW : Service public de Wallonie
SSI : Semaine de la solidarité internationale
STICS : Service pour la transformation, l'innovation et le changement social
UBO : Ultimate Beneficial Owner
UCL : Université catholique de Louvain
UNamur : Université de Namur
UNIA : Institution publique interfédérale indépendante qui lutte contre la discrimination et promeut l'égalité
UVCW : Union des Villes et Communes de Wallonie asbl
VMC : Vlaams minderheden centrum
VTC : Vivre et communiquer au travail

Equipe du CAI

Direction



Benoîte Dessicy

Equipe pédagogique



Emilie de Liamont
Coordination pédagogique et de projets

Equipe administrative



Fabienne Debecker
Coordination administrative et financière



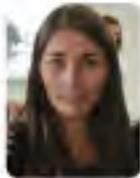
Bernard Forget
Coordination du parcours d'intégration



Khadija Akantayou
Secrétariat de direction



Axel Decaestecker
Secrétariat général



Chislaine De Block
Organisation d'événements



Benjamin Willame
Comptabilité



Maria Michailidou
Entretien des bâtiments accueil et intendance

1^{ère} ligne Accompagnement

Bureau d'accueil



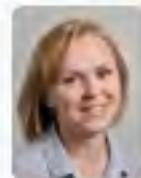
Souleyman Abba



Rosette Feza Bisimwa



Valiev Abdulgani



Oksana Gezei



Shpetime Beca



Rahmi Gursever



Marie Dalpiaz



Matedje Kone

Octobre 2024

éducatif

hine

édagogique



Emily Seleck
Communication

gation

ement interculturel



Iseline
Matagne



Armand
Nyoung



Florine
Thibaux

Insertion socioprofessionnelle



Milana
Gerikhanova



Marzieh
Rajpout



Catherine
Solek



Kadjogbé
Tchokpon

2^{ème} ligne



Abderrahman Akantayou
Coordination d'activités
interculturelles



Véronique Bourgeois
Formations



Mailanie Chavalle
Responsable projet
«Ukraine»



Catherine Hachez
Coordination d'activités
d'intégration



Aurore Graide
Coordination d'activités
d'intégration



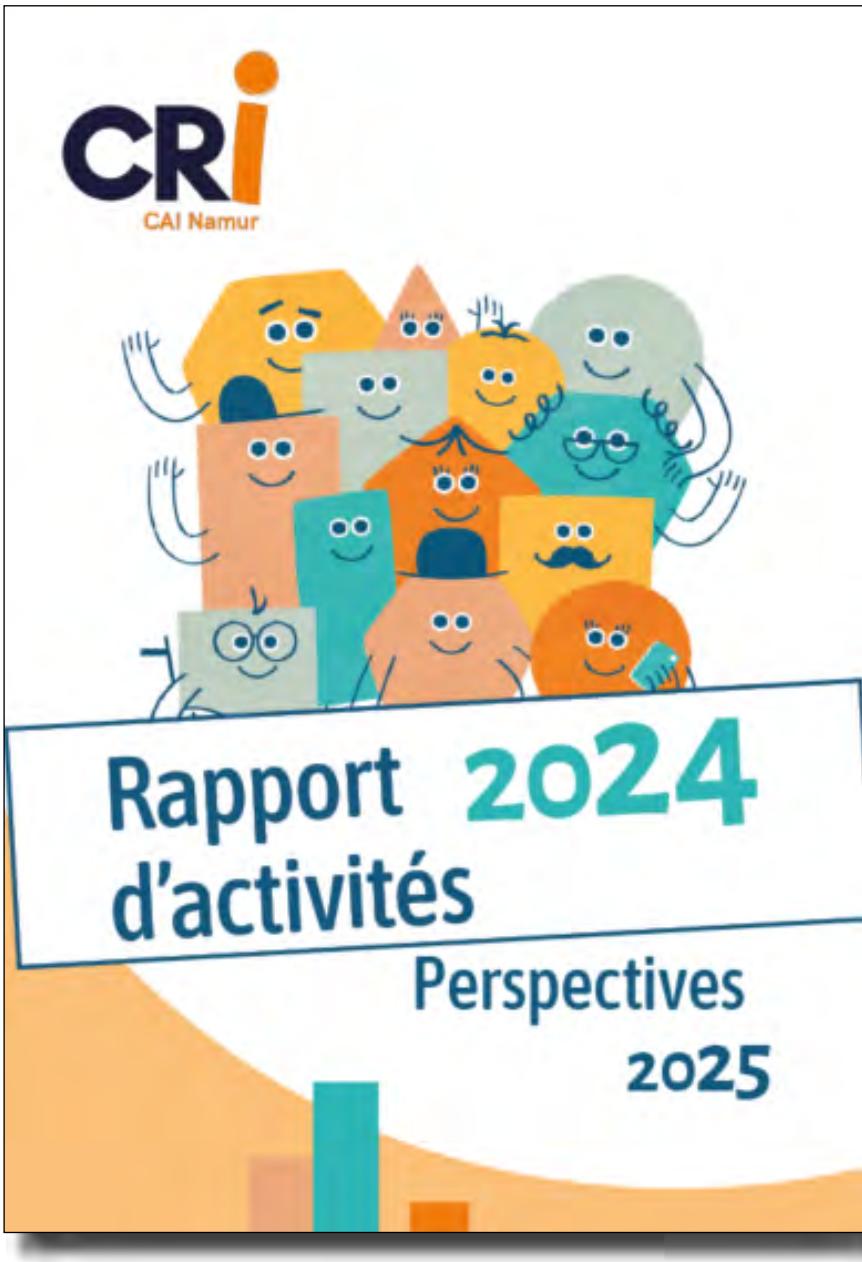
Honorine Kuete
Projet ISP-Diversité



Sami Pieczynski
Lutte contre le racisme et
les discriminations



Nicolas Verkens
Coordination d'activités
d'intégration



Éditrice responsable : Benoîte Dessicy, 081 73 71 76
N° d'entreprise 0429681789 - Compte bancaire : BE10 0012 3001 8604 - RPM Tribunal de Namur - mai 2025



Cofinancé par l'Union européenne



Wallonie



PROVINCE
de NAMUR

Vivre Mieux



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

forem